

# L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE LUNDI 16 JUIN 1997

Michael Albert

## L'autre économie

Michael Albert propose un modèle économique dont sont bannis le profit, la hiérarchie du travail et le marché

Depuis la banqueroute des économies de planification centrale, l'économie de marché est désormais présentée comme la seule voie d'avenir possible. On nous serine donc ses louanges sur tous les tons, un peu partout, en ajoutant, et c'est tristement vrai, qu'on ne compte plus ceux, y compris parmi les économistes hier encore hostiles ou sceptiques, qui ont fait serment d'allégeance à la nouvelle idole. Pourtant, si l'on prend le temps d'examiner attentivement les faits, la réalité est moins simple et beaucoup moins monolithique qu'il ne paraît de prime abord.

NORMAND BAILLARGEON

Il y a une pléthore de critiques adressées au marché et dénonçant son incapacité à résoudre certains problèmes, recensant ses carences, rappelant à quel point il est dangereux pour l'environnement, pour l'éducation, pour la culture, montrant à quel point il génère des inégalités, du chômage, de la misère et ainsi de suite. Il y a encore toute une série de modèles économiques alternatifs qui soit cherchent à se définir sur la plan théorique soit se vivent concrètement, à l'exemple des SEL, ces systèmes d'échange locaux en vigueur dans un très grand nombre de communautés à travers le monde.

Michael Albert, un activiste américain bien connu, a justement proposé, dans des ouvrages et articles écrits en collaboration avec Robin Hahnel, un autre modèle économique: l'économie participative. Ce modèle a fait et continue de faire l'objet de bien des débats et de nombreuses discussions. Rousseau formulait ainsi le problème dont l'idée de contrat social fournit la solution: «Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant».

Une profonde insatisfaction face à tout ce que la gauche a proposé en économie

Ce double niveau d'exigences est ce qui frappe d'emblée chez Albert. Certes, l'homme est de gauche, mais il s'agit d'une gauche sérieusement engagée dans l'atteinte des objectifs qu'elle défend, d'une gauche sans complaisance, autocritique et éminemment constructive. Albert explique d'ailleurs en ce sens comment son travail sur l'économie participative trouve son origine dans une profonde insatisfaction face à tout ce que la gauche a pu proposer en économie. «Dans la tradition marxiste il y a bien une proposition économique articulée, rappelle-t-il; mais nous la rejetons parce que non conforme aux valeurs que nous préconisons. Du côté des anarchistes, il y a bien cette idée d'autogestion, mais elle ne constitue pas un véritable modèle économique: il n'y a pas d'économie anarchiste. La seule chose qui se rapproche de ce qu'on cherche à proposer, c'est les conseils ouvriers, de tendance autogestionnaire. Bref, la gauche n'a guère répondu à toutes ces questions que pose l'idée d'une organisation économique différente. Je ne sais pas si nos réponses sont satisfaisantes, mais, au moins, nous avons des réponses à proposer.»

Le résultat de ce travail, c'est une économie sans profit, sans organisation hiérarchique du travail et, bien sûr, sans marché. Profit, organisation hiérarchique du travail, marché: Albert justifie avec force chacun de ces refus. L'organisation hiérarchique du travail, tout d'abord. «Toute hiérarchie demande à être légitimée. Or un lieu de travail, dans nos sociétés, c'est ni plus ni moins qu'une dictature totalitaire. Le travail est administré d'en haut, par quelques personnes, les autres, en bas, n'ont rien à dire. Il n'y a aucune démocratie là-dedans. Rien d'autre qu'une stricte hiérarchie de pouvoir, qui est aussi une hiérarchie des circonstances sociales, des revenus, du prestige et ainsi de suite. Je pense qu'on ne peut en fournir aucune justification, que cela n'existe que pour préserver les avantages de ceux qui sont en haut. Mais il est aussi frappant de remarquer combien la gauche n'adhère à cette idée qu'en paroles: car le fait est que les organisa-



## L'activiste actif

Né en avril 1947, Albert suit depuis sa radicalisation politique le parcours de l'activiste type, avec toute la panoplie de l'organisation de campagnes, de conférences, de débats et de projets, tant au niveau local que régional ou national.

«J'ai été politisé au milieu des années soixante, raconte-t-il. Comme tous ceux à qui cela arrive, j'ai beaucoup lu, étudié diverses traditions, comme le marxisme et ainsi de suite. Mais à un moment donné, je suis devenu désenchanté par les analyses du système qui existent et surtout par les propositions mises en avant. Pour être franc, je trouvais ces visions pathétiques. La plupart des gauchistes, quand on leur demandait ce qu'ils souhaitent n'avaient pas grand-chose à répondre, sinon d'affirmer leur attachement à certaines valeurs: on veut l'égalité, la justice, dans la distribution de richesses et ainsi de suite; on veut mettre un terme à... et suivait ici une longue énumération. Ce qui n'est pas là un programme très positif; ce n'est qu'un rejet de certaines choses. C'est dans cet esprit que j'ai commencé à travailler avec Robin

Hahnel sur l'économie participative.»

Albert a fondé, avec sa compagne Lydia Sargent, plusieurs organes qui sont autant de moyens d'information et de mobilisation. *Z Magazine*, pour commencer, mensuel bien connu de la gauche américaine et qu'il réalise seul avec sa compagne depuis plus de dix ans. *South End Press*, encore, cette maison d'édition sans but lucratif et gérée évidemment, tout comme *Z*, selon les principes de l'économie participative. *South End Press* compte aujourd'hui plus de 200 titres à son actif.

Depuis quelques années, Albert, très versé en informatique, a également mis sur pied un site Internet: *Left On Line*, ainsi qu'une université offrant des sessions de formation estivale et des cours en ligne: *Left On Line University*.

Sur *Left On Line*, on trouvera un cours complet sur l'économie participative et des forums où ses propositions sont discutées et débattues. Son adresse:

<http://www.lbbs.org/ZMag.htm>

Jean-Jacques Rousseau avait ainsi formulé le problème:

«Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant.»

tions de gauche sont souvent elles-mêmes hiérarchiques et autoritaires.»

Le profit, ensuite. «Une économie produit une tarte, qui contient un certain nombre de choses. La question est de savoir comment on la redistribue, sur quels critères on se fonde. Le profit, c'est l'idée que des gens auront un morceau de tarte parce qu'ils ont un morceau de papier dans la poche, le papier étant bien sûr un droit de propriété sur certaines ressources ou moyens de production. Là encore je ne vois aucune justification, morale, économique ou pragmatique pour accepter cela. Cela conduit au fait que Bill Gates, l'an dernier, gagnait des millions de dollars par semaine. Il y a bien des critères pour déterminer à quelle portion de la tarte quelqu'un a droit; parmi ceux qui ont été proposés par la gauche, il y en a beaucoup que je n'aime pas; mais aucun, aussi vulgaire soit-il, à part le profit, ne peut aboutir à ça.»

Le marché, enfin. Ici, Albert a nettement conscien-

bant dans aucun des pièges de la simple et facile dénonciation moralisatrice auxquelles la gauche succombe trop souvent, sur tant de plans. «Sur le plan économique, à gauche, on arrive à dire des choses comme ceci: les gens dans ma société consomment beaucoup trop, c'est horrible pour telle ou telle raison; il faut donc abolir la consommation. Ou encore: les gens de ma société travaillent, il faut abolir le travail. Au lieu de reconnaître qu'il y a un certain nombre de fonctions qu'une économie doit accomplir: la question est alors de savoir comment le faire tout en respectant certaines valeurs désirables. Bien des écologistes vont dire, par exemple: "GM c'est gros; donc tout ce qui est gros est mauvais; il faut penser petit." Mais ce n'est pas une analyse: c'est un réflexe. C'est faux, même d'un point de vue écologique. Les gens entendent ça et rigolent en se disant qu'on va aboutir à une société où on n'aura pas assez à manger. Avec raison. Il faut faire mieux.»

Pour faire mieux, le modèle économique développé par Albert et Hahnel remplit ses fonctions économiques dans le respect de quatre valeurs jugées incontournables. «Il faut partir des valeurs qui déterminent à quoi vont ressembler les institutions destinées à accomplir certaines fonctions», explique Albert. S'agissant de l'économie, nous en avançons quatre.»

La solidarité, pour commencer. «Une économie devrait engendrer des relations humaines où les gens se soucient les uns des autres. Cela semble évident, mais notre économie produit tout le contraire.»

L'équité, ensuite. «Ici c'est plus délicat. Deux choses nous semblent centrales. L'équité de la rémunération, tout d'abord; l'équité des circonstances, ensuite.»

La troisième valeur est la gestion participative. «Nous pensons que les gens devraient avoir leur mot à dire lorsque des décisions sont prises, dans la mesure où ils sont touchés par ces décisions. La démocratie — une personne, un vote — est ce qu'on retrouve parfois comme cas particulier, à l'intérieur de notre système. Tout cela n'est pas facile à incorporer dans les institutions, mais nous semble une des innovations capitales de notre modèle.»

La diversité enfin, — des résultats, des moyens, des circonstances etc. — jugée incontournable et permettant d'échapper à l'homogénéisation, notamment de la culture.

Au total, l'économie participative s'efforce de démontrer qu'entre le marché et la planification entendus comme moyens de coordonner les activités de producteurs et de consommateurs, il existe bel et bien

Entre le marché et la planification, il existe bel et bien une troisième voie

une troisième voie qui permet de redéfinir les institutions économiques — la production, l'allocation, la consommation — dans le respect des valeurs préconisées. Cette troisième voie, longuement décrite par Hahnel et Albert, passe entre autres par la constitution d'assemblées de travailleurs et de consommateurs à différents niveaux, par la rémunération selon l'effort, par la constitution d'ensembles équilibrés de tâches et par la planification participative. Albert explique: «Nous proposons une planification décentralisée. Les gens décident de ce qu'ils veulent produire et consommer et prennent leurs décisions en sachant ce qu'il entre de matières premières et de travail dans chaque produit. La structure du travail est également modifiée en profondeur: personne n'a un seul emploi mais chacun a un ensemble équilibré de tâches, également désirables. En d'autres termes, personne ne souhaite une consommation qui suppose des tâches dégueulasses puisque cela rendrait sa propre tâche moins intéressante. Enfin, les prix indiquent le coût social de la production dans un tel modèle, qui ne présuppose ni une parfaite compétition, ni que les gens soient des saints.»

On le devine: sitôt avancées, ces propositions ont soulevé des objections et des critiques. On a craint que l'économie participative ne sacrifie la liberté individuelle à des fins moins importantes; qu'elle n'instaure une tyrannie des consensus; qu'elle ne puisse utiliser efficacement les ressources humaines ou encore qu'elle n'échoue à les motiver; que le processus de consultation et de prises de décision soit impraticable et ainsi de suite. La discussion et les débats amorcés sur ces sujets et sur tant d'autres se poursuivent et Albert et Hahnel s'efforcent encore de répondre à tous les arguments qui sont développés par leurs critiques.

Mais il reste qu'une autre question se pose, inévitable: comment Albert envisage-t-il le passage de la situation présente à quelque chose s'approchant de l'idéal qu'il avance? Là-dessus, l'activiste répond à la place du théoricien et rappelle qu'il n'y a pas de solution magique: les changements sociaux s'obtiennent parce que les gens se réunissent, s'organisent et se battent. Avoir une vision claire de ce qu'on cherche à réaliser et la conviction qu'il est possible de l'atteindre est alors fondamental pour créer un véritable mouvement. L'économie participative, rappelle Albert, a été avancée en espérant contribuer à cela.

# LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

## CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 15 au 21 juin 1997

### ASSEMBLÉES ANNUELLES

Nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
<b>QUÉBEC</b>			
Hartco Inc. (Les Entreprises)	17-06-97	9h30	Montréal
Shirmax Ltée (Modes)	17-06-97	10h	Montréal
Algène Biotechnologies Inc.	17-06-97	11h	Montréal
Dynacor Inc. (Mines)	17-06-97	11h	Montréal
Cantol Limitée	18-06-97	9h	Montréal
Algo Inc. (Groupe)	18-06-97	9h30	Montréal
Aeterna Inc. (Les Laboratoires)	18-06-97	10h	Montréal
S.R.I. inc. (Pétrole et Gaz)	18-06-97	10h	Montréal
Menora Inc. (Ressources)	18-06-97	10h30	Montréal
Ste-Geneviève Ltée (Ressources)	18-06-97	10h30	Montréal
Bruneau inc. (Minerais)	18-06-97	11h30	Montréal
Procoloro inc. (ressources)	18-06-97	16h	Val d'Or
Joutel Resources Limited	19-06-97	9h	Montréal
Lyon Lake Ltée (Mines)	19-06-97	10h	Montréal
Peerless (La Corporation des Tapis)	19-06-97	10h	Montréal
Niocan Inc.	19-06-97	15h	Montréal
Pebercan inc.	19-06-97	16h	Montréal
Sodarcac inc.	19-06-97	17h	Montréal
Appalaches inc. (Ressources)	20-06-97	10h	Rimouski
Fieldex inc. (Exploration)	20-06-97	10h	Rouyn-Noranda
Yorbeau Inc. (Les Ressources)	20-06-97	10h	Montréal

### DIVIDENDE RÉGULIER ET SUPPLÉMENTAIRE

#### GODERICH ELEVATORS LIMITED

Valeur:ordinaire  
Modalités:un dividende régulier de 0,50 \$ et un dividende supplémentaire de 0,50 \$ seront versés le 1er juillet aux porteurs inscrits à la date de clôture des registres du 15 juin. Le dividende supplémentaire est exempt d'impôt.

#### GULF CANADA RESOURCES LTD. (GOU.PR.A)

Valeur:priv. série 1 à taux variable  
Modalités:la société susmentionnée versera un dividende régulier de 0,16 \$ et un dividende supplémentaire de 0,40 \$ par action aux détenteurs inscrits à la date de clôture des registres du 30 mai.

#### NATIONAL TRUSTCO INC.

Valeur:ordinaire  
Modalités:la société susmentionnée versera un dividende régulier de 0,22 \$ et un dividende supplémentaire de 0,40 \$ par action aux détenteurs inscrits à la date de clôture des registres du 12 juin.

### DIVISIONS D' ACTIONS (STOCK SPLITS)

#### INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION (avis préliminaire)(IBM)

Valeur:ordinaire  
Modalités:deux pour une

#### MORRISON MIDDLEFIELD RESOURCES LIMITED

Valeur:ordinaire  
Modalités:deux pour une

### REPRISE DU VERSEMENT DE DIVIDENDES

#### IVACO INC. (IVA.A)

Valeur:à droit de vote subordonné cat. A et convertible cat. B  
Modalités:Taux:0,06 \$ (cat. A)  
0,05 \$ (cat. B)  
Date de clôture des registres: le 11 juin.

### DIVIDENDES EN ACTIONS ET EN ESPÈCES

#### GRUPE CANTREX INC.(CXN)

Valeur:ordinaire  
Modalités:un dividende a été déclaré de 0,10 \$ par action ord ou une action ord additionnelle pour chaque groupe de 26 actions détenues.  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 12 juin

#### IVACO INC. (IVA.PR.E, IVA.PR.F, IVA.PR.G ET IVA.PR.H)

Valeurs:priv. de deuxième rang série 1 à 4.  
Modalités:sérieEspècesActions  
10,25 \$0,25 \$  
20,25 \$0,25 \$  
30,28125 \$0,28125 \$  
40,41 \$0,16 \$  
Les actions seront des actions de deuxième rang de série 5.  
Date de clôture des registres: le 11 juin (sauf la série 4 qui est le 1er juillet)

### REGROUPEMENT D' ACTIONS

#### POLYDEX PHARMACEUTICALS LIMITED (avis préliminaire)

Valeur:ordinaire  
Modalités:une nouvelle pour dix anciennes.

### OFFRE EN ACTIONS

#### BELL CABLEMEDIA PLC ADR

Valeur:ordinaire  
Modalités:une offre en actions de Cable & Wireless Communications PLC visant l'acquisition de la totalité des actions ord en circulation.  
0,69389 action ADS de Cable & Wireless Communications PLC pour chaque action ord de Bell Cablemedia PLC ADR soumise.  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 10 juin

### PLAN D'ENTENTE

#### BIOFLOW ENVIRONMENTAL TECHNOLOGIES INC. avec PACIFIC GROWTH VENTURES LTD et STRATEGIC EQUITY GROWTH FUND CORP.

Valeurs:ordinaires  
Modalités:une action ord de Strategic Merchant Bancorp Ltd. pour chaque groupe de trois actions ord de Bioflow détenues.

#### GREAT PACIFIC ENTERPRISES INC. & JIM PATTISON INDUSTRIES LTD.(GPN)

Valeurs:ordinaires  
Modalités:Choix A: 80 \$ pour chaque action ord de Great soumise (ce choix comprend un dividende réputé de 49,23 \$).  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 25 juin  
Choix B: 80 \$ pour chaque action ord de Great soumise.  
Date limite pour soumettre les instructions au service du crédit: le 27 juin

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ Tassé & Associés, Limitée

## L'Union des Quinze, un choc des cultures

ERIK IZRAELEWICZ  
LE MONDE

Salutaire mais risqué, le débat ouvert en Europe par le nouveau gouvernement français autour du «pacte de stabilité» budgétaire renvoie une nouvelle fois, et quarante ans après la signature du traité de Rome, à l'originalité initiale du projet européen: celle de réunir en un seul espace, économique et politique, d'un type nouveau (ni fédéral, ni confédéral) un ensemble de pays très divers sans remettre en question cette diversité. «Aller vers l'Europe sans défaire la France», le slogan de campagne de Lionel Jospin s'inscrit bien dans cette perspective. Mais il en révèle aussi toute la difficulté.

Si, face à la mondialisation, la nécessité de la construction européenne n'est plus guère contestée — chacun ne se déclare-t-il pas, à sa manière, «européen»? — le chemin à suivre fait toujours l'objet de vifs débats. L'Union est un combat, un choc entre des cultures, économiques notamment, très différentes. Elle ne peut donc échapper, régulièrement, aux crises.

Celle d'aujourd'hui n'est ni la seule, ni la dernière. Pour être acceptée, la construction européenne ne peut être que le fruit d'un compromis, équilibré, entre des cultures économiques différentes. En se cristallisant autour du pacte de stabilité, les affrontements actuels traduisent cette recherche d'un meilleur équilibre.

En dépit de la Commission de Bruxelles et du marché unique, l'Europe reste une mosaïque d'économies nationales. Vues des États-Unis ou d'Asie, les couleurs de cette mosaïque se sont certes atténuées avec le temps. Un formidable processus de convergence entre les Quinze de l'Union, inédit dans le monde actuel, est intervenu.

Le traité de Maastricht a conduit à analyser cette convergence uniquement à travers des critères financiers (les déficits, l'inflation ou les taux). Sous cet aspect déjà, les progrès sont spectaculaires.

Mais les avancées le sont plus encore sur l'«économie réelle»: les pays de l'Union ont connu un rapprochement remarquable de leurs niveaux de développement, de leurs structures économiques et de leurs problèmes, le chômage et la crise de l'État-providence notamment.

Lorsque l'on s'approche cependant de la mosaïque, on ne peut que constater que ses couleurs restent encore vives. Les économies européennes ont toujours, chacune, une personnalité



Lionel Jospin, premier ministre français: situation favorable.

ARCHIVES LE DEVOIR

propre et des intérêts à court terme particuliers. Les Quinze conservent en outre, et surtout, des cultures économiques très variées. Celles-ci sont, à chaque fois, le fruit d'une histoire, intellectuelle notamment, d'une géographie ou d'une démographie différentes. La Grande-Bretagne reste marquée par le rôle, essentiel, du libre-échange dans son décollage économique, la France par celui joué, chez elle, par l'État. L'Allemagne, elle, vit encore sous le choc de l'hyperinflation des années 20.

Les Quinze cherchent à travailler ensemble alors qu'ils vivent toujours, chacun, avec un ensemble de valeurs très différentes. Un Britannique, un Allemand et un Portugais n'ont pas la même relation au travail, à l'argent ou à l'entreprise. La valeur que les uns et les autres accordent au temps, à l'égalité ou au risque n'est pas identique. Leurs préférences à l'égard de l'État ou du marché, de la contrainte ou du contrat diffèrent.

Chacun des pays européens reste finalement profondément imprégné d'une idéologie commune, nationale, qui transcende les clivages politiques locaux. Respectueux avant tout de l'individu, les Britanniques, de droite comme de gauche, sont d'abord des libéraux. Chrétiens-démocrates ou so-

ciaux-démocrates, les Allemands ont avant toute chose le culte de la stabilité et du compromis social. Attachés à la solidarité, les Italiens de tous les partis n'en développent pas moins de riches formes de «libertarisme» anti-étatique. Conservateurs ou socialistes, les Français, enfants de Colbert, restent convaincus de la primauté du politique.

Si chacun des pays de l'Union est encore convaincu de la supériorité de ses valeurs propres et de ce qu'elles impliquent en matière de politiques budgétaires, fiscales, de revenus ou d'emploi, tous traversent aujourd'hui une même grave crise faite de chômage, de précarité et d'inégalités. Aucun «modèle» (pas plus celui des Anglais que celui des Allemands, des Français ou des Italiens) n'a démontré sa capacité à surmonter les défis de la mondialisation. La difficulté à laquelle se trouvent confrontés les Européens est donc d'imaginer une culture nouvelle une culture européenne qui tienne compte de ces cultures nationales, mais aussi de la relative inefficacité de chacune d'elles face aux enjeux du moment.

Le traité de Maastricht avait cristallisé le rapport des forces entre ces conceptions nationales à un moment donné au début des années 90. La «domination» allemande de l'époque une RFA flamboyante et volontiers «donneuse de leçons», juste après la réunification s'était traduite par une forte influence de la «culture de la stabilité» dans le traité. La nature des critères (la stabilité des prix et des taux) adoptés en témoignent. Cette culture, qualifiée, à tort, de «monétariste» (le «monétarisme» est une école économique qui n'a rien à voir avec cette obsession de la stabilité), a fortement pesé sur la plupart des pays européens.

La lutte contre l'inflation et les déséquilibres financiers y est devenue l'objectif de tous. Les propos des ministres italiens (ex-communistes) ou portugais (socialistes) sont à cet égard proprement stupéfiants, comme le fut la décision des Britanniques d'accorder un peu d'indépendance à leur banque centrale. Cette culture de la stabilité a aussi et peut-

être surtout fait des progrès considérables dans la tête des peuples.

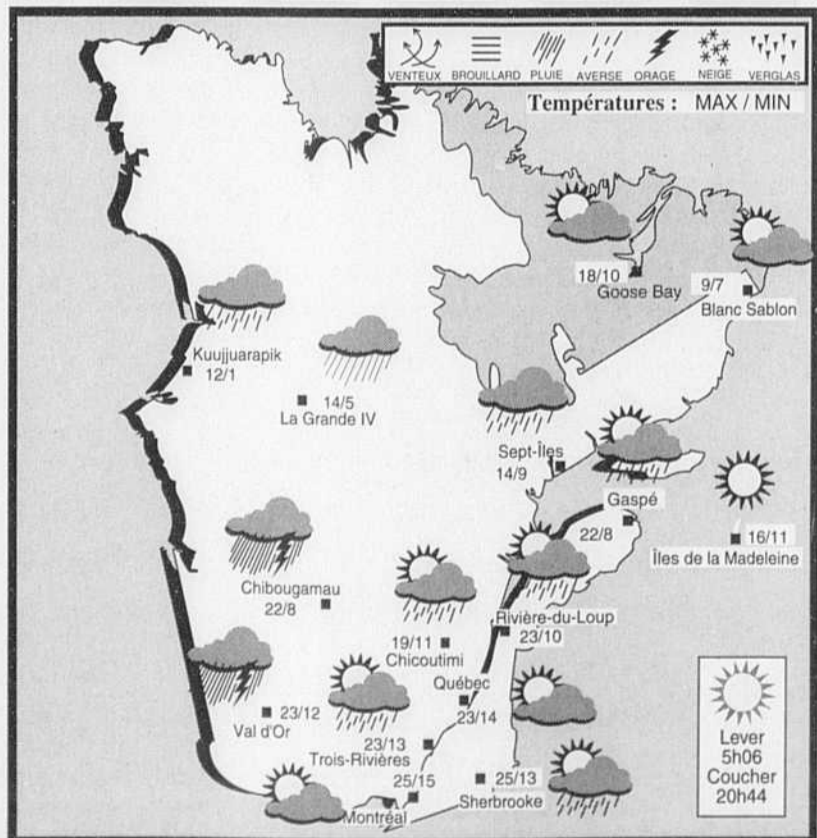
Avec le pacte de stabilité, une proposition allemande à l'origine, le déséquilibre, déjà sensible dans le traité de Maastricht, allait, de fait, se trouver aggravé encore, alors même que cette culture de la stabilité est en train de révéler, en Allemagne, sinon son échec, en tout cas ses difficultés. La réaction française à ce projet a d'abord été timide, avec un Jacques Chirac hésitant. Mal à l'aise avec les Allemands, il devait alors donner des gages sur sa détermination en faveur de l'euro. Lionel Jospin semble, a priori, dans une situation plus favorable.

La «réorientation» de la construction européenne, souhaitée par le nouveau gouvernement français, regardée avec intérêt par plusieurs autres pays, vise donc à un rééquilibrage de ce compromis. Indispensable certes, la monnaie unique ne peut être le seul objectif de cette ambition. Elle est, avec d'autres moyens le budget européen et les budgets nationaux, la réglementation sociale et celle de la concurrence, etc., l'une des armes du Vieux Continent au service de la croissance et de l'emploi, face en particulier à l'agressivité retrouvée de l'Amérique et à la renaissance de l'Asie. La recherche de nouveaux outils un «gouvernement économique européen» ou des «stratégies coopératives», pour reprendre l'expression du conseiller économique du premier ministre, Pierre-Alain Muet ne veut cependant pas dire qu'à une domination (celle de la stabilité allemande) doive en succéder une autre (celle du colbertisme français).

L'Union est, partout, une succession de compromis. A l'occasion de crises, aujourd'hui ou demain, les Français peuvent, à bon droit, espérer redonner la place qu'elle mérite à leur propre culture. Mais l'intégration, c'est aussi la prise en compte des autres et de leurs préoccupations. Il ne faudrait pas que «pour faire la France», quelques maladresses tactiques conduisent à «défaire l'Europe».

## LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
<b>MONTRÉAL</b>	max 25	min 15	max 25	15/26	16/25



	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
<b>QUÉBEC</b>	max 23	min 14	max 23	11/23	12/22

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
<b>OTTAWA</b>	max 25	min 14	max 25	15/25	16/24

Météo-Conseil 1 900 565-4455  
Frais applicables  
La météo à la source  
Environnement Canada

## Relais d'affaires

RELAIS & CHATEAUX  
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

**LAURENTIDES SAÏNTE-ADELE**  
**HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE**  
Gourmet Magazine: "1996 America's Top Tables Award"  
Hôtel-Restaurant 4 diamants CAA, La Table d'Or des Laurentides, Table de Bronze au Grand Prix National de la Gastronomie 1993, 25 chambres luxueuses, vue sur les pentes de ski. \*\*\* Spécial Forfait d'affaires \*\*\* du dimanche au jeudi: 42,50 \$ par personne, par nuit, occ. double, incluant luxueuse salle de réunion, café en permanence, équipement d'audio-visuel et service.  
Tel. sans frais de MtL: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

**MONTÉRÉGIE**  
**SAÏNTE-MARC-SUR-LE-RICHELIEU**  
**HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS**  
À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.  
Nous avons différents forfaits à vous proposer. 856-7787

Pour annoncer, contactez Jean de Billy  
au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

ÉCONOMIE

TOURISME D'AFFAIRES

# L'appartement plutôt que l'hôtel

Pour connaître un succès durable, la formule doit offrir des «plus»

Les voyageurs d'affaires ont souvent des besoins et attentes pour lesquels une chambre d'hôtel ne constitue pas la solution la plus appropriée. D'autant que louer des suites ou des salles de réunion en vient à peser lourd sur le budget.

Une entreprise peut vouloir un bureau et une adresse postale en bonne et due forme pour recevoir son courrier ou pour satisfaire les exigences de certains gouvernements avant d'être autorisée à exercer sur leurs territoires. Une personne ou une compagnie faisant régulièrement affaire en une ville ou une région donnée peuvent trouver plus pratique et surtout moins onéreux de réserver, pendant quelques jours ou une plus longue période, un espace assez vaste pour tenir des réunions,

faire travailler du personnel contractuel, etc.

D'où la popularité grandissante des appartements dits de voyage.

Né à Toronto voici bientôt 20 ans, Global Travel Apartments dispose maintenant d'un parc de 200 000 appartements aménagés et exploités comme des suites «exécutives» qui s'étend au Canada, aux États-Unis et dans 125 villes distribuées dans 26 pays. En association avec Marriott Residence Inn et Oakwood Corporate Housing, Global propose des propriétés en Angleterre (dont 2000 appartements à Londres), à Paris, à Cologne, à Rome, à Bruxelles.

Avec The Apartment Service, autre firme similaire, Global a fait œuvre de pionnier en la matière et fut en 1992, lors du World Travel Market qui se tient à Londres chaque année, à l'origine d'un réseau international regroupant une vingtaine d'entreprises affiliées.

Executive Travel Apartment Suites Inc. changea de nom en 1995: «Au début, dit son président Thomas Vincent, nous voulions présenter une image de distinction et attirer les voyageurs aguerris à la recherche de lieux d'hébergement de plus longue durée confortables et d'un bon rapport qualité-prix. Cette formule s'adresse aujourd'hui non plus seu-

lement aux cadres supérieurs mais à tous les voyageurs d'affaires qui veulent davantage qu'une chambre d'hôtel. D'où notre nouveau nom.»

Commentaires

La formule tient largement dans le slogan: «Home away from home». Tous les appartements comprennent plusieurs pièces meublées, y compris une cuisine entièrement équipée, donnant une impression de chez-soi.

D'ailleurs, Global reçoit fréquemment des commentaires du genre: «Revenir à la maison après le travail fait toute la différence du monde!»

Pour connaître un succès durable, la formule doit offrir des «plus», tels qu'une décoration agréable évoquant une ambiance familière et un entretien méticu-

leux. Les tarifs, qui comprennent parfois la fourniture de télécopieurs et d'autres éléments de bureau, doivent être compétitifs avec ceux des hôtels de catégories comparables, et éviter les frais de surcharge liés, par exemple, à l'utilisation du téléphone ou du minibar. Les clients, en contrepartie, font eux-mêmes leurs emplettes et la cuisine.

D'une année à l'autre, Global Travel Apartments publie un répertoire, Guide to Serviced Apartments, qu'un site Web sur Internet (<http://www.globalrvlapt.com/gta/>) est venu compléter en juillet 1995.

S'y retrouvent, photos couleurs à l'appui, les appartements disponibles, leurs coordonnées et tarifs de même que les bordereaux de réservation. Pour rendre son pro-

duit encore plus alléchant, Global offre, en certains endroits comme à Toronto, des rabais appréciables sur des locations de six mois ou plus.

Une telle formule ne peut satisfaire tout le monde. Mais elle se révèle particulièrement attrayante pour des entreprises qui, sans avoir de succursales ni de bureaux permanents au cœur d'un marché spécifique, y envoient régulièrement des représentants ayant besoin d'une marge de manœuvre que ne peuvent pas toujours assurer les équipements hôteliers standards.

Voici les coordonnées pour en savoir davantage: Global Travel Apartments, 1000, Yonge Street, Suite 301, Toronto, Ontario M4W 2K2, (416) 923-1000, 924-2446 (télécopieur), 1-800-66-SUITE.



Normand Cazalais

lieux d'hébergement de plus longue durée confortables et d'un bon rapport qualité-prix. Cette formule s'adresse aujourd'hui non plus seu-

LES DEVICES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3210
Allemagne (mark)	0,7955
Australie (dollar)	1,0769
Belgique (franc)	0,03997
Bermudes (dollar)	1,4007
Bésil (real)	1,3259
Caraïbes (dollar)	0,5272
Chine (renminbi)	0,1726
Espagne (peseta)	0,00981
États-Unis (dollar)	1,3813
France (franc)	0,2354
Grèce (drachme)	0,005327
Hong Kong (dollar)	0,1842
Italie (lire)	0,000842
Jamaïque (dollar)	0,0440
Japon (yen)	0,01203
Mexique (peso)	0,1870
Pays-Bas (florin)	0,7329
Portugal (escudo)	0,008238
Royaume-Uni (livre)	2,2612
Russie (rouble)	0,000247
Singapour (dollar)	0,9927
Suisse (franc)	0,9852
Taiwan (dollar)	0,0511
Venezuela (bolivar)	0,00294

# Boeing fait le gros dos face aux attaques d'Airbus

«Si les choses s'envenimaient jusqu'à déboucher sur une sévère guerre commerciale, il y aurait certainement beaucoup de gens blessés des deux côtés de l'Atlantique

ISABEL MALSANG  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Bourget —Boeing, premier L'avionneur du monde, a fait le gros dos hier, au premier jour du salon aéronautique du Bourget près de Paris, devant les attaques sur ses ambitions monopolistiques lancées par son rival européen Airbus.

Ron Woodard, président de la branche aéronautique de Boeing, a indiqué qu'il ne «pouvait pas imaginer» que la fusion envisagée entre Boeing et l'autre constructeur américain McDonnell Douglas ne soit pas acceptée par les autorités de régulation de la concurrence en Europe et aux États-Unis.

«Si les choses s'envenimaient jusqu'à déboucher sur une sévère guerre commerciale, il y aurait certaine-

ment beaucoup de gens blessés des deux côtés de l'Atlantique», a-t-il prévenu.

Il a de plus souligné l'importance des retombées de son activité — en termes d'emplois et de revenus — sur l'industrie européenne, mettant ainsi implicitement en garde l'Europe contre les risques d'une déclaration de guerre commerciale d'Airbus contre Boeing.

Propos tout en nuance

En citant le groupe français Snecma qui motorise avec General Electric presque tous les B737 —l'avion le plus vendu au monde—, ou son concurrent britannique Rolls Royce, ou encore la société Dassault Systèmes qui produit le système Catia de conception assistée par ordinateur, utilisé par Boeing, Airbus a répondu en soulignant

que 800 sociétés américaines étaient sous-traitantes du consortium européen, représentant un chiffre d'affaires annuel de quelque 600 millions de dollars.

Les propos tout en nuance de Boeing répondaient à des attaques musclées d'Airbus Industrie.

Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium, a en effet déclaré que les contrats d'exclusivité signés par Boeing avec trois grandes compagnies aériennes américaines sont «illégaux» en Europe.

Selon lui, Delta, Continental et American Airlines, qui se sont engagées à acheter des avions Boeing pour les 20 prochaines années en échange de substantielles ristournes, sont passibles de sanctions infligées par la Commission européenne, ainsi que Boeing. Sans s'exprimer directement sur

le projet de fusion entre Boeing et MDD, M. Pierson a distribué à la presse un texte reproduisant son opinion «personnelle» sur le sujet, déjà paru dans le quotidien Le Monde vendredi. Pour lui, ce projet a un seul but: l'élimination à terme de toute concurrence dans le domaine aéronautique civil.

Pression

La Commission Européenne doit se prononcer d'ici la fin juillet sur le projet de fusion entre Boeing et McDonnell Douglas, dont les dirigeants ont été auditionnés à Bruxelles jeudi et vendredi.

Les conférences de presse sur le salon ont également été l'occasion d'aborder le sujet de la restructuration d'Airbus et de sa transformation en société de droit privé. Manfred Bischoff, patron du grou-

pe allemand DASA, a fait tomber la pression en minimisant les dissensions apparues entre les partenaires d'Airbus sur l'ampleur des actifs à intégrer dans la nouvelle société.

De toute façon, «cela n'aide pas le processus de restructuration en débatte en public», a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

«La transformation de GIE Airbus Industrie en société privée aura lieu de façon inéluctable, et sera, selon lui, la première pierre de la transformation de l'ensemble du secteur aéronautique européen.»

Actuellement, les quatre partenaires (DASA, Aerospatiale, BAe, CASA) sont parvenus à une méthode commune d'évaluation des actifs. Les banques conseils doivent produire un rapport sur le sujet d'ici le mois d'octobre, a précisé M. Pierson.

Téléphone: 985-3344 AVIS PUBLICS Télécopieur: 985-3340

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR DU QUÉBEC, NO: 760-02-002569-955. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- MAURICE PARENT EXCAVATION, défendresse. Le 27 juin 1997, à 10h00 de l'avant-midi, au no 144, DUPUIS, BEAUXHARNOIS, Qc, district de Beauxharnois, seront vendus par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Buick Skylark 1984, plaque 898 BPX, no. série: 1G4AS27B5E476334. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 200 351 233 200 367 230 484 697 596 ET ALS. VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- DUQUETTE GINETTE, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Hyundai Stellar 1985, plaque 425 AVX, no. série: KMHSF1K2F053028. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE ST-BRUNO DE MONTREAL, NO: 94-003271, VILLE DE ST-BRUNO, Partie demanderesse -vs- JEAN-PIERRE LÉVESQUE, Partie défendresse. Le 27e jour de juin 1997 à 10h00, au 2150, HENRI-SOURASSA, MONTREAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: JEAN-PIERRE LÉVESQUE, saisi en cette cause, consistant en: 1 Télévision Hitachi; vidéo Hiachi; 1 mobilier de salon; 1 divan 3 places; 1 fauteuil noir; 1 bibliothèque murale 5 portes, blanche; 1 compact disc Changer Technics; 1 micro-ondes Kenmore noir; 1 lave-vaisselle Beaumark blanc; 1 classeur noir en métal; 2 bureaux en mélamine, bruns; 1 causeuse mauve en tissu; 1 meuble télé mélamine noir; 1 Ford Aérostar 1989 bleu et gris. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: JOHN LEFTAKIS, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

274 636 160 851 680 681 492, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -vs- BRUNETTE MICHELLE, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Buick Skylark 1984, plaque 898 BPX, no. série: 1G4AS27B5E476334. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 200 351 233 200 367 230 484 697 596 ET ALS. VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- DUQUETTE GINETTE, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Hyundai Stellar 1985, plaque 425 AVX, no. série: KMHSF1K2F053028. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

TERREBONNE, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, situé au 400 rue Laviolette, le 14 août 1997, à 9h00 de l'avant-midi, en salle RC-35, date de présentation d'une requête en jugement déclaratoire et en radiation d'inscriptions sur le registre foncier en vertu des articles 453 et 804 C.p.c. présentée contre elles. Une copie de ladite requête, de même que de l'affidavit, de l'avis de présentation, de l'inventaire de pièces ainsi que des pièces et du nouvel avis de présentation a été laissée au Greffe de la Cour supérieure du district de Terrebonne, à leur intention. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Saint-Jérôme, le 11 juin 1997 Mes PREVOST AUCLAIR FORTIN D'AUST, Procureurs de la requérante.

FEDERICO ARTURO MARTINEZ AGENCIO, Lieux: Montréal Date: 09 juin 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Partie défendresse ASSIGNATION ORDRE est donné à FEDERICO ARTURO MARTINEZ AGENCIO, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de FEDERICO ARTURO MARTINEZ. Montréal, le 16 juin 1997 MOUSA FAHMI HASSAN Administrateur

**Appel d'offres**  
**Ville de Montréal**  
**Service de la circulation et du transport**  
Des soumissions seront reçues, avant 14 heures à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec), H2Y 1A6 pour:  
**SOUMISSION 8398**  
**Date d'ouverture: 2 juillet 1997**  
Fournir et installer un système d'éclairage sur Henri-Deslongchamps, Marcel Raymond et suivantes, Nouveaux développements #1-1997  
Documents disponibles au Service de la circulation et du transport Division de l'ingénierie de la circulation et de l'éclairage 700, rue St-Antoine Est, bureau 1.500 (872-5780)  
Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 30 000 \$ doit accompagner cette soumission.  
Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres, contre un dépôt non remboursable au montant de  
59,68 \$ (T.T.C.), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal, à compter du 16 juin 1997.  
Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.  
Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.  
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.  
Montréal, le 16 juin 1997  
Le greffier,  
**Léon Laberge**

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

ORDONNANCE Les intimés, 2546-9578 QUÉBEC INC. et NORD A.P. FINANCE CIE INC., sont par les présentes requises de comparaitre devant la Cour supérieure, siégeant dans et pour le district de

TERREBONNE, au Palais de Justice de Saint-Jérôme, situé au 400 rue Laviolette, le 14 août 1997, à 9h00 de l'avant-midi, en salle RC-35, date de présentation d'une requête en jugement déclaratoire et en radiation d'inscriptions sur le registre foncier en vertu des articles 453 et 804 C.p.c. présentée contre elles. Une copie de ladite requête, de même que de l'affidavit, de l'avis de présentation, de l'inventaire de pièces ainsi que des pièces et du nouvel avis de présentation a été laissée au Greffe de la Cour supérieure du district de Terrebonne, à leur intention. VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE. Saint-Jérôme, le 11 juin 1997 Mes PREVOST AUCLAIR FORTIN D'AUST, Procureurs de la requérante.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 500-12-236601-871. COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT CLAUDETTE ROBERT Partie demanderesse

**Hydro Québec**  
**APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS**  
Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en composant un des numéros de téléphone suivants:  
**Montréal et les environs: 840-4903**  
**Extérieur: 1-800-324-1759**

**ENCAN PUBLIC**  
**SALLE DE BILLARD ÉQUIPEMENT DE BAR COMPLET**  
Seront vendus sous contrôle de justice les biens de la compagnie 9016-9392 Québec Inc.  
Le jeudi 26 juin 1997, à 10h30 au 944-B, Chemin Trudeau, Beloeil (sortie 109 de l'autoroute 20)  
Liste partielle:  
Tables de billard BRUNSWICK: 5 tables 5' x 9', 1 table 4' x 8', chène massif, pattes de lion, et lot d'accessoires - Équipement de BAR, complet, équipement de SONORISATION, etc.  
Inspection: Mercredi 25 juin 1997, de 9h00 à 17h00  
Conditions: Dépot: 25 % argent comptant ou chèque visé  
Balance: argent comptant ou chèque visé  
**GESTION BARIL INC.**  
Tél. 514-397-0114, fax. 514-766-1883  
Commissaire-priseur

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

**LE GROUPE Boudreau Richard**  
**AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE**  
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE : INC.  
2526-8343 QUÉBEC INC., dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2795, du Camping, dans la ville de Ste-Julienne et dans le district de Joliette, province de Québec, J0K 2T0. Faisant affaires sous le nom «Restaurant Kellys».  
Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 5<sup>e</sup> jour de juin 1997, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23<sup>e</sup> jour de juin 1997, à 10 h 30, au bureau du syndic, situé au 355, des Recollets, Montréal (Québec).  
**RENSEIGNEMENTS**  
Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec Robert Malo.  
355, des Recollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9  
Téléphone: (514) 849-2100  
Télécopieur: (514) 849-9292

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR MUNICIPALE MONTREAL, NO: 830 071 968 639 142 873 842 767 915 642 759 746, VILLE DE MONTREAL, Saissant, -VS- FORTIN FREDERIC, Saisi. Le 26 juin 1997 à 12h00 heures AU LIEU D'ENTREPOSAGE DU GARDIEN JUDICIAIRE au 150 RUE DUKE, en la ville de MONTREAL, district judiciaire de Montréal sera vendu par autorité de justice, le véhicule du saisi en cette cause: 1 Véhicule automobile Plymouth Voyager 1984, plaque ZJV 811, no. série: 2P4FH41G5E9182477. Montréal, le 12 juin 1997. LUC VALADE, H.J., DISTRICT DE MONTREAL, ÉTUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 875-9111.

# LE DEVOIR

# PL@NETE

BITS, BAUDS ET PIXELS

## Place au contenu

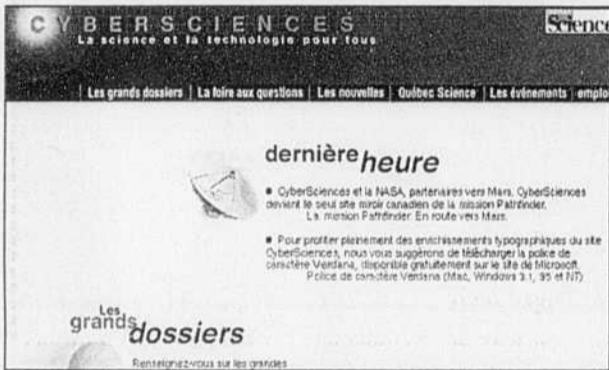
Principalement affaire de contenant jusqu'à maintenant, le développement du Web au Québec devra tôt ou tard s'engager sur la voie du contenu, de ce qui, en dernier ressort, lorsque la technologie aura stabilisé sa présence, fera la différence.

Pour plonger dans les eaux tumultueuses du cyberspace, les organisations ont jusqu'ici consacré beaucoup de ressources à la connectivité, à l'équipement, la programmation, la mise en forme et la mise en ligne, au contenant en quelque sorte, et très peu au contenu, à la matière qui saura faire d'un site un endroit fréquentable. L'argent, il a surtout servi à acheter de l'équipement, de la connectivité et des services de mises en forme de sites sur le Web. Quant au contenu, il a été réduit à la portion congrue en se disant qu'il pouvait attendre et que de toute façon, on pouvait toujours utiliser le matériel que l'on possède déjà sur d'autres supports.

Étant donné l'âge très peu avancé du Web, il était tout à fait normal que les organisations se donnent d'abord les moyens techniques d'avoir une présence en ligne. Fort bien, mais l'heure n'est pas loin où pour subsister, il faudra offrir aux utilisateurs un contenu riche, original, pertinent et utile. Et pour cela, il faudrait peut-être songer à consacrer des ressources au contenu.

À cet égard, le lancement, la semaine dernière, de *Cybersciences*, le nouveau site spécialisé du magazine *Québec Science*, est exemplaire. D'une part parce qu'il offre d'ores et déjà beaucoup de contenu, un contenu en bonne partie inédit, d'autre part parce qu'on a pris le parti de consacrer des ressources à sa réalisation.

Bien sûr, *Québec Science*, de par son statut de magazine scientifique de bonne réputation, a certains avantages que tous n'ont pas. Comme celui d'avoir bénéficié d'une aide de 300 000 \$ du Fonds de l'autoroute électronique, dont une partie seulement a été utilisée jusqu'à maintenant, ou comme d'avoir su obtenir des commandes pour l'équipement. Mais il reste que c'est sur le contenu que mise *Québec Science*, et c'est tant mieux. L'exemple sera peut-être suivi.



### Le représentant ou l'espionne?

Explorer les possibilités du Web comme véhicule d'histoires fictives n'est pas une voie que l'on a beaucoup empruntée jusqu'à maintenant et pour cause puisque le recours au multimédia que cela implique s'accorde mal avec la lenteur générale des vitesses de transmission. À cet égard, le Web n'est vraiment pas de calibre avec le cédérom, un véhicule beaucoup plus efficace.

Cela dit, il y a quelques rares audacieux qui, en attendant que les problèmes de lenteur ne soient plus que choses du passé, ont quand même pris le parti d'oser, d'expérimenter et de produire des «œuvres» de fiction en ligne. Jean-Paul Thomin, fondateur d'Avalon Multimédia, petite entreprise québécoise, est du nombre.

La semaine dernière, il lançait *Le Maître du haïku*, «une série de fiction web en français qui réinterprète à la façon multimédia le genre connu du road movie», comme il le souligne lui-même dans un communiqué. Le premier épisode de cette série, intitulé *Sainte nuit*, nous plonge à Montréal, dans l'univers étrange et surréaliste d'un maître du haïku (poème classique japonais) poursuivi par sa mère échappée d'une institution psychiatrique, où elle est enfermée depuis 30 ans pour avoir tué trois de ses quatre enfants. Dans sa fuite, le personnage principal fera la rencontre de personnages étranges. À la fin de l'épisode, qui compte 19 pages, le «lecteur» a le choix entre deux voies: suivre un représentant suicidaire parce que son cœur de ouaouarons de Toscane a été anéanti, ou se coller à une espionne de la GRIA, une agence née de la fusion de la GRC et de la CIA pour cause de compressions budgétaires. Les choix des visiteurs seront compilés jusqu'au 1er juillet, après quoi Avalon annoncera la mise en ligne de l'épisode suivant.



Sans avoir le degré de sophistication des jeux et des produits multimédias du cédérom, *Le Maître du haïku* mérite qu'on s'y attarde. Le scénario, de Jean-Paul Thomin, est fondé sur la trame documentée du Japon ancien et de sa poésie. L'histoire, plutôt torpue, contient suffisamment de clins d'œil pour nous faire sourire. L'infographie et la programmation, que l'on doit à Antoinette Brind'Amour et Annick Lemay, passent très bien la rampe. Pas trop lourdes, les images donnent à l'ensemble l'atmosphère de mystère qui convient à ce type de fiction.

Avalon Multimédia avait déjà expérimenté la formule avec *Pangée*, une fiction réalisée en collaboration avec le centre d'interprétation minier de Chibougamau.

### Tout ce qui rime avec... iel

Partagiciels, gratuits, logiciels de démonstration, tout ce qui rime, ou presque, avec ciel, vous le trouverez sur Mégaciel, le nouveau site spécialisé de Netgagiel, éditeur de la Toile du Québec et de quelques autres sites parents. Enfin, j'ignore s'il y a tout, mais je sais, pour y avoir traîné un peu, qu'il y en a pas mal, bien classés, commentés, répertoriés et téléchargeables. Avec, en prime, les coups de cœur de Michel Dumais, le journaliste québécois qui s'y connaît le mieux en matière de bidules rimant en iel.

**cybersciences**  
www.cybersciences.com/Cyber/0.0/0\_0\_0.asp  
**Avalon Multimédia**  
www.avalonworlds.com/fr/index.html  
**Mégaciel**  
www.megaciel.com/

chevreu@cam.org

INFORMATIQUE

## Audiotrix 3D-XG: une carte de son pour les auditeurs exigeants

ANDRÉ SALWYN

Conçue et fabriquée à Sherbrooke par la société Les Périphériques Mediatrix inc. (Mediatrix), la nouvelle carte Audiotrix 3D-XG, la première carte de son utilisant la nouvelle technologie MIDI XG de Yamaha, est prête à être commercialisée.

Cette nouvelle carte, qui s'adresse non seulement aux professionnels de la musique mais à tous les utilisateurs en quête de son de qualité, est nettement supérieure aux autres cartes de son disponibles sur le marché à l'heure actuelle autant par le réalisme du son produit que par le contrôle que l'on peut exercer sur ce dernier.

La puissance de son synthétiseur XG, par exemple, donne aux utilisateurs la possibilité d'utiliser 676 voix et 21 ensembles de percussion avec, en plus, une polyphonie de 32 notes et une timbralité multiple de 16 voix.

À cela, il faut ajouter de nombreux effets de réverbération, d'ensembles et d'autres variations.

L'Audiotrix 3D-XG contient aussi un convertisseur numérique/analogique (CAN) de 18 bits pour assurer le rendu d'instruments utilisant la norme MIDI.

La sortie de la nouvelle carte est elle-même traitée par un processeur de signal (DSP) qui permet à l'utilisateur d'appliquer des effets numériques aux données MIDI qui lui sont envoyées en utilisant un micro, par fichiers sonores ou qui proviennent d'un disque optique compact.

«L'utilisateur de la carte peut donc personnaliser tous les sons traités par la carte et cela quelle que soit leur source», remarque John Moran, président de la société Les Périphériques Mediatrix inc.

Enfin, la nouvelle carte utilise la technologie Ymersion de Yamaha pour un traitement ambisonique 3D du son avec un résultat aussi spectaculaire, sinon plus, que ceux obtenus avec des effets comme «Sound-surround».

Selon Avery Burdette, directeur des produits de la division Instruments musicaux numériques de Yamaha en Amérique, «la technologie XG permet d'atteindre un niveau plus élevé pour la production musicale tant pour les produits autonomes que pour les ordinateurs et Yamaha met cette technologie à la portée de tous par l'intermédiaire de ce produit. Elle donne à l'utilisateur plus de contrôle, plus de voix et plus de possibilités de rendre le son de façon plus expressive et dynamique».

### Curiosité attisée

Les relations privilégiées existant entre la multinationale japonaise et la société québécoise.

coi-  
se  
n'ont  
pas été  
sans attiser  
la curiosité  
des milieux de  
la musique aux  
États-Unis et la  
nouvelle carte est  
une des vedettes les  
plus attendues au grand  
salon de la National Association of Music Merchants  
qui se tenait la semaine dernière,  
à Nashville au Tennessee.

«Cette carte a été conçue pour offrir aux musiciens et aux mélomanes des outils équivalents à ceux que l'on trouve dans des studios professionnels», ajoute John Moran.

Mais si ce sont ces utilisateurs que la carte vise en particulier, il n'en reste pas moins que Mediatrix s'attend aussi à une forte demande du grand public et cela en raison du prix de la carte qui ne dépassera pas 399 \$ CAN et du réalisme obtenu dans la production du son.

«Nous pensons surtout aux amateurs de jeux et nous nous sommes assurés que notre carte est compatible avec tous les grands jeux interactifs que l'on trouve sur le marché même ceux qui fonctionnent dans un environnement DOS», dit-il.

L'Audiotrix 3D-XG devrait commencer à être disponible auprès du grand public vers la fin du mois de juin, rapporte David Monty, vice-président responsable des ventes et du marketing chez Mediatrix. «Nous avons déjà reçu de grosses commandes de la part de nos distributeurs en Europe où les utilisateurs attachent beaucoup d'importance au son.»

Aussi incompréhensible que cela puisse être, l'Audiotrix 3D-XG est compatible avec un nombre considérable de plates-formes telles que Windows 3.1, 95, NT 3.5x, NT 4.0, OS/2 Warp, Linux et Unix... mais pas Ma-

### Automatisation des autoroutes

## Des ordinateurs au volant d'ici dix ans

FRANCIS PISANI

San Francisco — Plutôt que de construire de nouvelles autoroutes un groupe de chercheurs californiens envisage d'automatiser celles qui existent. Si leur projet est retenu, les voitures pourraient, dans une dizaine d'années, être pilotées par... des ordinateurs.

«Tout le monde veut acheter des voitures mais personne ne veut acheter des routes», explique Bob Prohaska, un des chercheurs de l'Université de Berkeley travaillant à la mise au point des prototypes. Le projet mené par PATH (Partners for Advanced Transit and Highway) devrait permettre de tripler le débit des voies existantes et de réduire la consommation d'essence.

Prohaska et ses collègues lancent leurs voitures à cent à l'heure dans des slaloms serrés entre des cônes oranges sans en renverser un seul. Mais ils lèvent les mains au-dessus de leur tête pour bien montrer qu'ils n'y sont pour rien. La présentation officielle des premiers prototypes complets aura lieu début août à San Diego.

Pour le professeur Pravin Varaiya, professeur à Berkeley et responsable du programme, l'ordinateur a le double avantage sur l'humain de réagir plus vite et d'effectuer des opérations extrêmement complexes. «Le temps de réaction d'un chauffeur humain varie entre 0,5 et 2 secondes, explique-t-il. Un véhicule circulant à 80 km/h roulera entre 15 et 50 mètres avant que les mesures prises ne se fassent sentir. Avec un ordinateur nous pouvons réduire le temps de

réaction à 0,05 secondes [50 millisecondes].» C'est manifeste dans le cas d'un pneu éclaté (une des tests effectués par son équipe). Quand la voiture est pilotée par la machine, la secousse est à peine perceptible à l'œil nu, elle continue tout droit et freine en douceur.

### L'avantage aux humains

Mais, ajoute Varaiya, «les humains ont un avantage écrasant sur les ordinateurs, leur aptitude à prendre la mesure de situations complexes en utilisant diverses capacités sensorielles: la vision, le mouvement du corps, l'audition». C'est ainsi que nous ralentissons lorsque nous voyons s'allumer la lumière des freins d'un véhicule qui se trouve quatre ou cinq voitures devant nous. Cette information «anticipée» compense dans la plupart des situations la lenteur de nos réactions.

La route étant un univers tout complexe pour l'ordinateur, les chercheurs de Berkeley ont décidé de le simplifier et de le rendre prévisible en créant une voie réservée. Les voitures y roulent en convois (platoons), à grande vitesse et à très courte distance les uns des autres (2 m). La formation rapprochée permet d'augmenter le débit mais pas les risques d'accident car, dans une collision, c'est la différence de vitesse entre les deux objets qui est dangereuse. «Plus les voitures sont proches l'une de l'autre, plus il est difficile qu'un mauvais fonctionnement entraîne l'apparition d'une différence de vitesse problématique», explique Steve Shladover, sous-directeur du projet.

Des radars, fixés sous le capot à l'avant

des véhicules, permettent de les maintenir à distance constante (contrôle longitudinal). La voiture de tête informe les autres en permanence sur ce qu'elle fait. Le nombre de messages (50 par secondes) permet pratiquement d'éliminer les erreurs.

Pour contrôler le mouvement latéral des voitures la voie d'autoroute est équipée d'aimants enfoncés tous les mètres au milieu de la chaussée, ce qui permet aux capteurs montés sur les voitures de suivre les pointillés magnétiques sans s'écarter. Les deux types de contrôle, latéral et longitudinal, sont réalisés par deux ordinateurs standards placés dans le coffre arrière et spécialement montés pour résister aux secousses.

Pendant ce temps différentes compagnies s'efforcent d'équiper leurs véhicules de systèmes de contrôle sophistiqués. Mercedes Benz, pour sa part, vient de montrer un prototype capable de se connecter en permanence avec Internet et des satellites qui lui indiquent sa position et les conditions de circulation sur le réseau. Est-ce susceptible de remettre en question le projet qui ne pourra être étendu que dans une dizaine d'années? «Pas du tout, répond Shladover. Les voitures seront mieux équipées. Ce qu'il nous restera à ajouter coûtera donc moins cher.»

Les humains auraient tort de s'inquiéter de cette nouvelle avancée des technologies de l'information: avec les ordinateurs au volant, ils auront plus de temps pour s'entraîner aux échecs.

fpisani@best.com

## Téleglobe: comme dans les films

BENOÎT MUNGER  
LE DEVOIR

On se croirait dans un film de science-fiction: devant des ingénieurs et des techniciens assis à leurs postes de travail, d'immenses écrans livrent de l'information sur l'état du monde, d'un monde fait de fils, de câbles, de circuits, de satellites. Ici et là, de petites lumières clignotent, indiquant une panne, quelque part dans l'immense réseau dont nous avons une représentation graphique sous les yeux.

Nous ne sommes ni à la NASA, ni au centre de commande de NORAD, mais à Montréal, plus précisément aux abords de

l'autoroute Bonaventure où se trouve le Centre de gestion du réseau international de Téleglobe, l'un des plus importants grossistes en services de télécommunications au monde. L'entreprise canadienne, dont le champ d'activité principal est les communications téléphoniques internationales, surveille et contrôle son réseau de câbles et de liaisons satellites à partir de ce centre à la fine pointe de la technologie.

Ce réseau, qui permet à Téleglobe de maintenir des liaisons directes avec une quarantaine de pays, l'entreprise canadienne tente maintenant de le mettre à profit dans le domaine de la connectivité Internet avec un nouveau service appelé Globeinternet à l'in-

tention des fournisseurs d'accès locaux, régionaux ou nationaux.

www.teleglobe.ca/

chevreu@cam.org

Protection de la vie privée

## InternauteS SOUS surveillance

Une étude montre que 17 sites sur 100 protègent les renseignements personnels

MICHEL VENNE  
LE DEVOIR

On s'en doutait un peu, mais désormais le phénomène est documenté. Une étude du Centre d'information sur la protection de la vie privée dans les réseaux électroniques (EPIC) de Washington montre que seulement 17 des 100 sites Web les plus populaires à travers le monde ont adopté des politiques de protection des renseignements personnels des usagers. Aucun d'entre eux, toutefois, selon l'étude bien intitulée *Surfer Beware: Personal Privacy and the Internet*, ne répond aux normes de protection de la vie privée internationalement reconnues. C'est dire que les renseignements personnels des internautes ne sont pas à l'abri. La moitié des sites étudiés recueillent des informations d'ordre personnel auprès de leurs visiteurs, le plus souvent à travers des formulaires d'inscription en ligne ou d'enquêtes à des fins de marketing. D'autres, par l'intermédiaire de cookies, acquièrent des informations à l'insu même des internautes pour établir un profil de leurs préférences personnelles.

### Attention intense

La protection de la vie privée sur Internet fait, depuis peu de temps, l'objet d'une attention intense aux États-Unis. Oh, ce n'est pas tellement que les acteurs du milieu de l'informatique, du divertissement ou du commerce électronique soient devenus soudainement soucieux de protéger les droits des usagers. Mais c'est qu'ils se sont rendu compte que tant que le public n'aura pas acquis un niveau de confiance suffisamment élevé dans la sécurité des transactions et dans la discrétion des serveurs, le commerce électronique aurait du mal à prendre son envol. Des consultants privés estiment à six milliards de dollars d'ici l'an 2000 le volume de transactions commerciales susceptibles d'être conclues sur le Web si la sécurité est assurée.

Le gouvernement américain s'est saisi du problème. En avril, le comité sur les politiques d'information créé au sein du groupe de travail sur l'autoroute de l'information du gouvernement américain (NIITF) a produit un document de consultation dans lequel il énonce les options disponibles pour assurer la protection des renseignements personnels sur le Net.

### Audiences

Ces options ont été débattues au cours de la semaine dernière lors d'audiences organisées par la commission fédérale du commerce (FTC) à Washington. Lors de ces audiences, les tenants de l'auto-réglementation, qui se recrutent dans le secteur privé, surtout auprès des firmes de marketing direct (une industrie de plus de 1000 milliards de dollars US) et de la publicité ont fait valoir avec force leur point de vue. Les compagnies Netscape et Microsoft ont annoncé pour leur part qu'elles uniraient leurs efforts pour développer des logiciels pour filtrer les informations personnelles transmises sur les sites Web. Par contre, les organisations de protection de consommateurs et des droits individuels ont jugé insuffisants ces moyens proposés par le secteur privé. Elles réclament des protections législatives. La FTC publiera ses conclusions à la fin de l'année.

Pour en savoir plus, on peut consulter sur le Web, aux adresses suivantes, le contenu de l'étude de EPIC, le document de consultation de NIITF et le contenu des mémoires présentés aux audiences de la FTC. EPIC donne également accès, par hyperliens, à divers documents pertinents.

**EPIC**  
www.epic.org  
**NIITF**  
www.iitf.nist.gov/new.html  
**FTC**  
www.ftc.gov/bcp/privacy2/index.html

mvenne@qbc.clic.net

**CAMELOT** ouvert 7 jours expédition

LIBRAIRIE INFORMATIQUE • LOGICIELS

MONTRÉAL  
• 1 Place Ville Marie 861-7400  
• 1191 Place Phillips 861-5019

QUÉBEC  
• Place de la Cité 653-8888  
2600 boul. Laurier, Ste-Foy

Site Internet:  
www.camelot.ca

# LE DEVOIR

## LES SPORTS

Réactions des pilotes

### Une piste exigeante et dangereuse

L'accident subi par Panis relance la polémique sur le caractère sécuritaire du circuit Gilles-Villeneuve

JEAN DION  
LE DEVOIR

L'accident du pilote français Olivier Panis (Prost-Mugen Honda) n'a pas qu'assombri et interrompu le Grand Prix du Canada, il a aussi contribué à relancer la polémique entourant le caractère sécuritaire du circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame.

C'est que la piste est reconnue pour être exigeante — l'an dernier, huit voitures seulement avaient terminé la course, et hier, à peine dix étaient toujours en lice lorsque l'épreuve a été arrêtée au 56<sup>e</sup> tour —, voire carrément dangereuse avec ses nombreux virages en épi et chicanes.

Quelques minutes après la course, le vainqueur et nouveau meneur au championnat des conducteurs, Michael Schumacher (Ferrari) a d'ailleurs promis qu'il dirait sa façon de penser aux dirigeants de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et s'est dit assuré que ses collègues voudront aussi se faire entendre.

«Nous allons étudier ce qui s'est passé, et nous donnerons notre avis à la FIA sur les correctifs qui devraient être apportés. Ce sera à la FIA de prendre une décision, mais je suis certain que les pilotes seront impliqués. Nous avons des préoccupations et nous allons les

émouvoir clairement», a déclaré Schumacher, qui a refusé de préciser la nature de ses récriminations. «Il ne servirait à rien de discuter de cela devant la presse», s'est-il expliqué.

«Ce circuit est très dangereux à plusieurs endroits», a pour sa part dit Jean Alesi (Benetton-Renault), deuxième hier et auteur d'un quatrième podium consécutif à Montréal. Il a cependant ajouté que des améliorations avaient été notées au fil des ans. «Je viens ici depuis 1989. À l'époque, les lieux à risque étaient nombreux. Beaucoup de travail a été fait, mais la situation [la performance des voitures] évolue chaque année.»

#### Opinions divergentes

Tous ne partageant cependant pas cette opinion. L'Écossais David Coulthard (McLaren-Mercedes), qui s'est fait voler la victoire hier lorsqu'il a calé son moteur lors d'un arrêt aux puits, a ainsi indiqué que le circuit Gilles-Villeneuve n'était «pas plus dangereux que celui de Monaco, et je ne considère pas que Monaco est dangereux. Un accident comme celui de Panis est très inhabituel.»

Panis a subi des fractures aux jambes lorsque sa voiture, après avoir heurté un muret de béton, est allé s'écraser de l'autre côté de la piste dans un mur de pneus formant protection. Selon le directeur du Grand Prix du Canada, Normand Le-

gault, il ne faut pas en déduire pour autant que le circuit montréalais est particulièrement périlleux. Il a souligné que l'accident d'hier était le plus grave survenu sur ce site depuis que Nigel Mansell s'était cassé un poignet en 1983.

«La seule question est de savoir si nous devrions avoir des murs de pneus. Nous les avons ajoutés il y a deux ans à la demande des pilotes. Si vous les perdez de front, il n'y a aucun problème. C'est lorsque que vous les frappez en angle qu'il y a un problème», a-t-il noté.

La mésaventure de Panis a évidemment refroidi les ardeurs d'après-course des trois meilleurs, qui n'ont pas goûté au traditionnel champagne. «La seule chose qui me fait plaisir, c'est d'entendre qu'Olivier va mieux. Ça été un choc pour moi de voir sa voiture en morceaux et tous les médecins affairés autour de lui. Il est clair que, sur le podium, on n'était pas en condition de fête», a relaté Alesi.

«Quand je l'ai vu à côté de la voiture, même s'il n'y avait pas eu de drap rouge, je ne sais pas comment j'aurais pu faire pour redémarrer de toute façon.»

Troisième, Giancarlo Fisichella (Jordan-Peugeot) était d'humeur semblable. «Un podium, c'était mon objectif pour cette année. Je suis heureux, mais je pense surtout à Panis», a-t-il dit.

De même, le patron de Panis, Alain Prost, paraissait sonné lorsqu'il s'est

présenté devant les journalistes après la course. Il devra dénicher un autre pilote numéro un pour le reste du calendrier 1997.

«Ce n'est pas le moment de parler de son remplaçant. Mais il est vrai que la vie continue pour l'équipe et qu'il va nous falloir choisir un autre pilote. C'est un gros coup dur pour l'écurie, mais surtout pour Olivier. Il s'en tire bien, compte tenu de la violence du choc. Il était une pièce maîtresse de l'équipe, devenant de plus en plus compétent, de plus en plus solide», a déclaré le quadruple champion du monde.

Quant à la course elle-même, le gagnant Schumacher a expliqué que la température élevée avait joué davantage que l'état poussiéreux de la piste, une condition qui avait été remarquée lors des essais libres et des qualifications et à laquelle les pilotes s'étaient préparés. Il a souligné que le bon rendement de David Coulthard, qui augmentait son avance de fractions de seconde à chaque tour à compter de la mi-course, l'avait forcé à «pousser trop fort» et, ainsi, à faire un troisième arrêt (imprévu) aux puits pour changer de pneus.

Mais c'était sans compter la malchance de Coulthard, immobilisé pendant plus de deux minutes aux puits avec des ennuis de moteur. Ce qui a fait dire à Schumacher que «Coulthard aurait dû gagner la course».



Le lanceur des Expos Jeff Juden a marqué un point en entrant en collision avec le receveur Raul Casanova des Tigers.

### Et de... neuf pour les Expos

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Et de... neuf! Ceux qui craignent une sortie de piste des Expos n'étaient pas au bon endroit, hier après-midi. La seule trajectoire qu'ils connaissent, c'est la ligne droite.

Les Expos ont porté à neuf leur surprenante séquence de victoires en l'emportant 10-2 devant 18 534 personnes contre les Tigers de Detroit, une équipe de la Ligue américaine qui n'est vraiment pas dans la même ligue. C'est la première fois qu'ils remportent neuf victoires d'affilée depuis 1993 et ils ne sont plus qu'à une victoire de leur record d'équipe (dix de suite) établi à deux reprises, en 1979 et en 1980.

Ne faisant pas les choses à moitié, les Expos ont aussi failli sortir la balle du stade quand Henry Rodriguez a atteint l'anneau technique du champ droit à plus de 500 pieds du marbre pour réussir son 13e circuit, à la quatrième. Il est devenu le premier joueur des Expos à frapper l'anneau technique — le troisième dans l'histoire du Stade olympique après Darryl Strawberry, lors du match d'ouverture de 1988, et Dave Kingman, une balle qui avait cependant été jugée hors ligne, un coup à la suite duquel on a peinturé une ligne de démarcation sur l'anneau au champ gauche.

Le circuit de Rodriguez, réussi contre Brian Moehler, a frappé le haut de l'anneau technique à peu près au même endroit que Strawberry, des Mets de New York. Il avait touché l'anneau à 340 pieds du marbre et 160 pieds au-dessus de la surface de jeu, une balle dont la distance avait été évaluée à 525 pieds.

Rodriguez a amorcé une poussée de quatre points à la quatrième qui a brisé

une égalité de 1-1 et donné à Jeff Juden la marge de manœuvre nécessaire pour lancer avec assurance.

Juden (7-2) a remporté la victoire malgré un départ chancelant. On ne sait trop par quel tour de magie il s'en est tiré mais il n'a alloué qu'un point dans les quatre premières manches en accordant quatre coups sûrs et deux buts sur balles.

À la deuxième, deux coureurs des Tigers ont été harponnés au marbre par des relais précis de Mike Lansing, qui agissait comme intercepteur au champ droit, et Mark Grudzielanek, à l'arrêt-court.

L'instructeur au troisième but des Tigers, Perry Hill, a joué d'audace en envoyant Paul Casanova au marbre sur le double de Phil Nevin. Lansing avait reçu la balle de F.P. Santangelo quand le coureur contournait le troisième coussin.

Juden a réalisé un match complet de six coups sûrs et deux points. Il a donné un circuit en solo à Damion Easley.

Moehler (4-5), lui, a donné sept coups sûrs et cinq points en quatre manches. Il a été remplacé par Jose Bautista après la poussée de quatre points. Grudzielanek, son deuxième, a réussi un circuit en solo à la cinquième et Juden a également produit un point à l'aide d'un simple à la sixième.

Après le circuit de Rodriguez, Rondell White a suivi avec un simple et Ryan McGuire a réussi un double d'un point pour réussir un coup sûr dans un 10<sup>e</sup> départ de suite. Juden a été incapable de déposer l'amortisseur en se commettant dans un optionnel au marbre mais Santangelo a claqué un double de deux points. Parti du premier but, Juden a marqué en entrant en collision avec le receveur Casanova.

#### Une faute «stupide»

### Villeneuve n'a pas cherché d'excuse

MARC DELBES  
PRESSE CANADIENNE

Par ma faute, par ma très grande faute. Jacques Villeneuve n'a pas cherché d'excuse, hier, pour justifier son accident «stupide» au deuxième tour du Grand Prix du Canada.

«Je suis entré trop vite dans le virage et j'ai échappé la voiture», a avoué Villeneuve, la mort dans l'âme une vingtaine de minutes après sa bécasse.

Dès sa sortie de la voiture, il a immédiatement montré qu'il s'en voulait en prenant sa tête encore casquée entre ses mains.

Villeneuve a vraiment choisi le pire moment pour commettre sa première bourde en Formule Un. Tout le monde attendait tellement une belle course de sa part et, pourquoi pas, une victoire après sa deuxième place de l'an dernier.

«C'est définitivement la plus grande déception de ma carrière. C'est le genre d'erreur qu'on peut se permettre quand on court dans les formules inférieures mais pas en Formule Un. Il s'agit d'une erreur inacceptable.»

«Je ne me souviens pas d'avoir commis une grosse bêtise comme celle-là dans le passé. Je vais devoir m'efforcer de l'oublier au plus vite.»

Il était d'autant plus frustré qu'il ne

tentait même pas d'attaquer Michael Schumacher, qui avait conservé sa première place au départ, au moment d'aborder le dernier virage à l'entrée des stands.

«Comme Michael projetait des morceaux de gomme, j'y allais mollo pour ménager mes pneus en début de course. J'avais l'intention d'attaquer quelques tours plus tard. Peut-être que je n'étais pas assez concentré.»

«C'aurait été plus facile à accepter si cela m'était arrivé en fin de course alors que j'attaquais pour obtenir la victoire. Mais au deuxième tour, c'est stupide.»

#### Difficile à avaler

En sept épreuves cette saison, c'est la quatrième fois que Villeneuve est incapable de terminer une course. Les trois autres fois, il est monté sur la plus haute marche du podium. Tous étaient ses sentiments, surtout envers une foule gagnée à sa cause, lorsqu'il a regagné à pied les puits?

«C'est vraiment dommage que ça m'arrive ici à Montréal. C'est difficile à avaler. Je ne vais quand même pas cesser de manger ou de dormir, mais je vais avoir du mal à me remettre de cet incident.»

Il a toutefois pris soin d'ajouter que



Jacques Villeneuve n'était pas très heureux à son retour à l'écurie Renault, après sa sortie de piste.

«c'est une raison supplémentaire pour mieux faire l'an prochain.»

Son nouvel échec a permis à Schumacher de prendre l'avantage au championnat du monde des pilotes (37 points pour l'Allemand contre 30

pour Villeneuve).

«Il reste encore pas mal de courses au championnat, a tempéré Villeneuve. Tout dépendra maintenant de ce que Michael fera lors des prochaines épreuves.»

#### CLASSEMENT

Voici le classement du Grand Prix du Canada, septième épreuve du Championnat du monde de Formule 1:

1. Michael Schumacher (All/Ferrari) 54 tours, soit 238,734 km en 1 h 17:40.646 (moyenne: 184,404 km/h);
2. Jean Alesi (Fra/Benetton-Renault) à 2,565 secondes;
3. Giancarlo Fisichella (Ita/Jordan-Peugeot) à 3,219;
4. Heinz-Harald Frentzen (All/Williams-Renault) à 3,768;
5. Johnny Herbert (G-B/Sauber) à 4,716;
6. Shinji Nakano (Jap/Prost-Mugen Honda) à 36,701;
7. David Coulthard (G-B/McLaren-Mercedes) à 37,753;
8. Damon Hill (G-B/Arrows-Yamaha) à 1 tour;
9. Pedro Paulo Diniz (Bré/Arrows-Yamaha) à 1 tour;
10. Gianni Morbidelli (Ita/Sauber) à 1 tour;
11. Olivier Panis (Fra/Prost-Mugen-Honda) à 3 tours.

#### Abandons:

- Jan Magnussen (Dan/Stewart-Ford), accrochage 1<sup>er</sup> tour; Eddie Irvine (Irl/Ferrari), accrochage 1<sup>er</sup> tour; Mika Hakkinen (Fin/McLaren-Mercedes), accrochage 1<sup>er</sup> tour; Jacques Villeneuve (Can/Williams-Renault), tête-à-queue 2<sup>e</sup> tour; Ukyo Katayama (Jap/Minardi-Hart), accident 6<sup>e</sup> tour; Ralf Schumacher (All/Jordan-Peugeot), sortie de piste 15<sup>e</sup> tour; Jordi Trulli (Ita/Minardi-Hart), moteur 33<sup>e</sup> tour; Rubens Barrichello (Bré/Stewart-Ford), boîte de vitesses 34<sup>e</sup> tour; Alexander Wurz (Aut/Benetton-Renault), transmission 36<sup>e</sup> tour; Jos Verstappen (P-B/Tyrrell-Ford), boîte de vitesses 43<sup>e</sup> tour; Mika Salo (Fin/Tyrrell-Ford), moteur 47<sup>e</sup> tour.

### L'avenir du Grand Prix n'est pas encore assuré

PRESSE CANADIENNE

En dépit de l'abandon prématuré de Jacques Villeneuve et d'une course raccourcie par l'accident du Français Olivier Panis, le grand patron du Grand Prix du Canada a tracé un bilan extrêmement positif de l'édition 1997. Mais c'est surtout l'avenir de la Formule Un à Montréal après 1998 qui suscite encore bien des interrogations.

«Je demeure optimiste et confiant même si je ne veux pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué», a admis le président du Grand Prix, Normand Legault. Legault a confirmé avoir rencontré le chef de cabinet ministre Jean Chrétien cette semaine en compagnie de Bernie Ecclestone. Les trois hommes en ont profité pour explorer les ave-

nues possibles pour que la loi anti-tabac ne mette pas en péril la présentation du Grand Prix.

«Nous avons effectivement eu des discussions informelles et le gouvernement semble disposé à travailler avec nous pour trouver des aménagements à la loi», a poursuivi Legault.

Pour l'instant, ces aménagements permettraient la commandite des voitures et des pilotes par des compagnies de tabac. «Mais il n'y a aucune ouverture pour ce qui est de la commandite de l'événement lui-même», a précisé Legault.

Legault a par ailleurs avoué que le Grand Prix a atteint sa limite en termes de spectateurs la journée de la course. Hier, on a enregistré un record de 102 829 spectateurs pour un total de 238 283 pour les trois jours de l'événement.

#### EN BREF

#### La victoire à Alboreto au Mans

(AP) — La Porsche TWR numéro 7 de l'équipe Joest Racing piloté par l'équipage Michele Alboreto (Italie) — Stephan Johansson (Suède)—Tom Kristensen (Danemark) —, a remporté la 65<sup>e</sup> édition des 24 Heures du Mans. C'est la 15<sup>e</sup> victoire de Porsche au Mans. La Porsche victorieuse, a devancé deux McLaren F1 GTR. La deuxième place à un tour a été obtenue par la voiture numéro 41 de l'équipage Jean-Marc Gounon-Pierre-Henri Raphanel-Anders Olofsson.

#### Konstantinov: signes encourageants

(AP) — Malgré son état comateux, le

défenseur des Red Wings de Detroit Vladimir Konstantinov semble réagir à la présence de ses coéquipiers et des membres de sa famille. «C'est un bon signe», a déclaré le docteur James Robbins, spécialiste en traumatismes à l'hôpital William Beaumont. «Mais nous ne sommes quand même pas sortis du bois... Il y a encore plusieurs raisons de s'inquiéter. Mais il n'en demeure pas moins que c'est encourageant et qu'il y a lieu d'être optimiste.» Konstantinov, qui est âgé de 30 ans, et le massothérapeute des Red Wings Sergei Mnatsakanov, 43 ans, reposaient toujours dans un coma profond, hier, et leur état était jugé critique. Les deux hommes ont été blessés lorsque la limousine au bord de laquelle ils prenaient place a percuté un arbre vendredi soir. Un autre défenseur des Wings, Viacheslav Fetisov, 39 ans, et le conducteur du véhicule, Richard Gnida, 28 ans, ont été blessés à un

moindre degré et ils pourraient même quitter l'hôpital dans les prochains jours selon le docteur Robbins.

#### Els remporte l'omnium des USA

(AP) — Le Sud-Africain Ernie Els n'a pas flanché sur la deuxième portion du parcours Congressional, hier, et sa récompense fut son deuxième titre de champion de l'omnium de golf des États-Unis en quatre ans. Els, âgé de 27 ans, a effectué un roulé de quatre pieds au 18<sup>e</sup> trou afin de confirmer son triomphe pleinement mérité à la suite d'une lutte à plusieurs golfeurs dans le dernier droit. Le Sud-Africain a conclu avec une fiche de 276 coups au terme de sa ronde de 69.

#### BASEBALL

##### LIGUE NATIONALE

Samedi	
Montréal 1	Detroit 0
N.Y. Mets 5	Boston 2
Cleveland 8	St. Louis 3
Baltimore 6	Atlanta 4, 12 manches
Colorado 7	Oakland 1
Chicago Cubs 9	Milwaukee 5
Seattle 9	Los Angeles 8
Toronto 3	Philadelphie 2
Kansas City 8	Pittsburgh 3
Cincinnati 5	Chicago White Sox 1
St. Louis 5	Cleveland 2
N.Y. Yankees à Floride (S)	
Minnesota 6	Houston 1
San Diego 6	Texas 8
San Francisco à Anaheim (S)	
Hier	
Baltimore 5	Atlanta 3.
Detroit 2	Montréal 10.
Toronto 11	Philadelphie 1
Kansas City 8	Pittsburgh 1
Chicago White Sox 14	Cincinnati 6
Cleveland 9	St. Louis 2
Milwaukee 3	Chicago Cubs 4.
Minnesota 2	Houston 3.
San Francisco 4	Anaheim 1
Colorado 2	Oakland 5
Los Angeles 2	Seattle 8
N.Y. Yankees en Floride, 16h35.	
Boston à N.Y. Mets, 20h05.	
San Diego au Texas, 20h05.	
Aujourd'hui	
Cubs de Chicago à White Sox de Chicago, 16h05.	
Floride à Detroit, 19h05.	
Cincinnati à Cleveland, 19h05.	
Philadelphie à Boston, 19h05.	
N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 19h35.	
Montréal à Baltimore, 19h35.	
Atlanta à Toronto, 19h35.	
St. Louis à Milwaukee, 20h05.	
Pittsburgh au Minnesota, 20h05.	
Houston à Kansas City, 20h05.	

##### LIGUE AMÉRICAINE

Samedi	
Montréal 1	Detroit 0
N.Y. Mets 5	Boston 2
Cleveland 8	St. Louis 3
Baltimore 6	Atlanta 4, 12 manches
Colorado 7	Oakland 1
Chicago Cubs 9	Milwaukee 5
Seattle 9	Los Angeles 8
Toronto 3	Philadelphie 2
Kansas City 8	Pittsburgh 3
Cincinnati 5	Chicago White Sox 1
St. Louis 5	Cleveland 2
N.Y. Yankees à Floride (S)	
Minnesota 6	Houston 1
San Diego 6	Texas 8
San Francisco à Anaheim (S)	
Hier	
Baltimore 5	Atlanta 3.
Detroit 2	Montréal 10.
Toronto 11	Philadelphie 1
Kansas City 8	Pittsburgh 1
Chicago White Sox 14	Cincinnati 6
Cleveland 9	St. Louis 2
Milwaukee 3	Chicago Cubs 4.
Minnesota 2	Houston 3.
San Francisco 4	Anaheim 1
Colorado 2	Oakland 5
Los Angeles 2	Seattle 8
N.Y. Yankees en Floride, 16h35.	
Boston à N.Y. Mets, 20h05.	
San Diego au Texas, 20h05.	
Aujourd'hui	
Cubs de Chicago à White Sox de Chicago, 16h05.	
Floride à Detroit, 19h05.	
Cincinnati à Cleveland, 19h05.	
Philadelphie à Boston, 19h05.	
N.Y. Mets à N.Y. Yankees, 19h35.	
Montréal à Baltimore, 19h35.	
Atlanta à Toronto, 19h35.	
St. Louis à Milwaukee, 20h05.	
Pittsburgh au Minnesota, 20h05.	
Houston à Kansas City, 20h05.	

	Section Est				Diff
	G	P	Moy.	Diff.	
Atlanta	42	24	636	—	
Florida	38	26	594	3	
Montréal	37	28	569	4 1/2	
New York	36	29	554	5 1/2	
Philadelphie	22	42	344	19	
Section Centrale					
Pittsburgh	32	33	492	—	
Houston	32	34	485	1/2	
St. Louis	31	34	477	1	
Cincinnati	27	38	415	5	
Chicago	26	40	394	6 1/2	
Section Ouest					
San Francisco	36	29	554	—	
Colorado	36	31	537	1	
Los Angeles	32	34	485	4 1/2	
San Diego	29	36	446	7	

	Section Est				Moy.	Diff
	G	P	Moy.	Diff.		
Baltimore	44	19	698	—		
New York	36	28	563	8 1/2		
Toronto	30	32	484	13 1/2		
Detroit	29	34	460	15		
Boston	27	38	415	18		
Section Centrale						
Cleveland	33	29	532	—		
Kansas City	30	33	476	3 1/2		
Milwaukee	30	33	476	3 1/2		
Chicago	29	35	453	5		
Minnesota	29	35	453	5		
Section Ouest						
Seattle	37	29	561	—		
Anaheim	34	30	531	2		
Texas	33	30	524	2 1/2		
Oakland	27	41	397	11		

RELIGIONS

Les seins du Saint des saints

Et si le Dieu de la Bible en plus d'être unique était érotique?

Trois grands spécialistes du Proche-Orient ancien, de la pensée juive et de la religion chrétienne font le point, dans le cadre d'entretiens, sur les interprétations multiples et capitales qui ont fait et refait Dieu depuis plus de trois mille ans.

LA PLUS BELLE HISTOIRE DE DIEU. QUI EST LE DIEU DE LA BIBLE? Jean Bottéro, Marc-Alain Ouaknin et Joseph Moingt, Editions du Seuil, 179 pages.

Que découvrait le Grand Prêtre en pénétrant une fois l'an, le jour du Kippour dans le Saint des saints, cette partie du Temple de Salomon, à Jérusalem, où était enfermée l'Arche d'Alliance? On attendrait comme réponse: les tables de la Loi, la vision des anges ou le bruissement de leurs ailes.

Cette explication est évoquée par un homme religieux, le rabbin et philosophe Marc-Alain Ouaknin, dans un des entretiens qui viennent d'être publiés au Seuil sous le titre La Plus Belle Histoire de Dieu.

Le rabbin s'appuie d'ailleurs sur cet exemple pour dévoiler une interprétation érotisante de Dieu, dont il fait une constante dans le judaïsme, du Cantique des Cantiques à la Cabale, en passant donc par le Talmud.

Il ajoute que les exégètes juifs «caressent» les textes sacrés, dont le sens se dérobent constamment. «Je pense que Dieu lui-même est érotique», affirme-t-il finalement, avant de revenir sur ce dévoilement voilé des seins dans le Saint des saints.

Barthes, «l'endroit le plus érotique n'est-il pas là où le vêtement bâille?»

Ce n'est pas la moindre surprise de ce livre vraiment passionnant, où l'on retrouve le résultat d'autres entretiens réalisés par Jean-Louis Schlegel et Hélène Monsacré. Ensemble, ils ont aussi choisi d'interroger le grand connaisseur du proche-Orient ancien Jean Bottéro et le jésuite et théologien catholique Joseph Moingt.

philosophique. Je n'ai aucun besoin d'un dieu que je comprends.»

Le reste de l'ouvrage aborde pourtant les mille et une façons imaginées par les juifs et les chrétiens pour tenter de saisir le message du Dieu unique de la Bible.



Stéphane Baillargeon

En même temps, il ressort de ces propositions condensées une même et magnifique leçon de morale, ce que Monsacré et Schlegel appellent le «juéo-christianisme éthique».

Un certain Moïse

Avec Bottéro, auteur du célèbre Naissance de Dieu: la Bible et l'histoire (Gallimard), il est d'abord question des origines très lointaines de notre civilisation religieuse, qui remonte au Proche-Orient, il y a près de 3300 ans.

«J'ai pour Moïse une admiration sans borne», confie le spécialiste de l'écriture cunéiforme des Mésopotamies. «Non pas précisément pour ce qu'il est en lui-même: nous n'en savons autant dire rien. [...] Pas davantage parce que — la chose va de soi! — il est à l'origine de la religion israélite, de la Bible et, par conséquent, un peu plus loin, du christianisme et, un peu plus loin encore, de l'Islam — ce qui ne serait déjà pas mal! Mais j'y vois surtout le premier esprit religieux connu au monde, qui ait su rompre d'un coup avec les normes religieuses universelles acceptées de son temps: elles le seraient peut-être encore sans lui.»

Et quelle est donc la nature profane de cette révolution radicale rendue possible par Moïse? Pour Bottéro, l'homme du Décalogue a fait comprendre que si un Dieu nous est nécessaire, c'est seulement un Dieu qui ne nous ressemble en rien, qui ne soit pas, au bout du compte, un homme agrandi et magnifié.

loto-québec results table with columns for GAGNANTS, LOTS, and various prize amounts.

Advertisement for OXFAM-QUÉBEC with the headline 'POUR CHANGER LE MONDE' and contact information.

LES PETITES ANNONCES

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES listing various categories like IMMOBILIER, MARCHANDISES, etc.

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER CHARLESBOURG, condo luxueux, grand 3 1/2 avec pisc., salle d'exercice, sauna, etc.

165 PROPRIÉTÉS À LOUER A louer ou à vendre, ILE DES SOEURS. Maison de ville sur petit boisé et étang, 3 niveaux, 3 c.c., foyer, jardin, garage, etc.

DÉCÈS HELEN PAQUETTE À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 14 juin 1997, est décédée après une très brève maladie.

MOTS CROISÉS grid and solutions for horizontal and vertical words.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE 963 DALE - CHOMÉDEV/VAL Jolie maison de ville, 4 1/2, 82.000\$. (514)887-8973.

103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS CARRÉ ST-LOUIS. Grand 5 1/2 de style R-de-ch. inférieure, ensol., 2000 p.c., 2 s. de b., asc. privé. Poss. 550 p.c. bureau.

120 LAURENTIDES NOMINIQUE (prox. Parc Papineau-Lassalle). Maison charmante, 4 p., 2 s.b., 105 acres, étable, grange, piscine, golf, vélo. 129.000\$. (514)278-4440.

121 CANTONS DE L'EST BRIGHAM. Beau village, 50 min. pont Champlain, loyaliste 120 ans, 1 acre, très privé, 83.000\$. Collini ctr. 1-888-524-0444.

130 MAISONS DE CAMPAGNE CAMPAGNE. lac St-Denis, St-Adolphe d'Howard. Maison semi-dét., 3 ch. au 2s. 45.000\$. (514)887-0133, (514)894-3050.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER R.D.P., condo 5 1/2, 2 c.c., cul-de-sac, calme, balcon, foyer, encaillé, garage. 800\$. 987-2627, 353-9296.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER A L'ILE DU PRINCE EDWARD Région Evangéline Acadienne. Accès et vue sur la mer, plage, 3 c.c., tranquille. Saison ou mois. (514)354-0114.

176 CHALETS À LOUER A BAS PRIXES. St-Adolphe, 3 ch. 6-10 personnes. Tout incl., sam./wk-end. (819)327-2360 ou (819)324-4209.

185 CHAMBRES ET PENSIONNATS PLATEAU-MTJARDIN. Magnifique grand salon double dans 7 1/2. Métro Laurier. Tout compris. 350\$/m. 527-2635.

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION ENTREPRENEUR qualifié. Rénovation générale. Spécialité maçonnerie. 20 ans exp. 983-3432.

562 PEINTRE, PEINTURE L'AS DU PINCEAU. Bon travail à bon prix. Intérieur/extérieur. Estimation gratuite. Pierre, maître-peintre, 661-2407. Réf.: TVA.

À la lumière du cœur. Planifiez vos dons. 1-888-234-8333 Région de Montréal 514-257-8711

AGENDA CULTUREL



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Speed 2: Cruise Control 13h30, 16h10, 18h55, 21h35 — Breaking the Waves 13h35, 16h50, 20h — Buddy 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Ça va clencher 13h30, 16h15, 19h, 21h40 — Batman & Robin v.f. jeu. 24h — Le cinquième élément 13h35, 16h25, 19h10, 21h40 — Le monde perdu: Jurassic Park 13h40, 16h20, 19h, 21h30 — Le livre de la jungle 2 13h45, 15h40, 17h30, 19h20, 21h15 — Buddy v.f. 13h35, 15h30 — Le monde perdu: Jurassic Park 18h45, 21h20, jeu. 21h30

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Ça va clencher sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h55, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 19h15, 21h40 — Le monde perdu: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h45, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h10, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 19h20, 21h45 — Buddy v.f. sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 17h25, 19h35, ven. lun. jeu. 19h35 — L'amour, toujours l'amour 21h20 — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — La Comtesse de Baton Rouge sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — 'Til there was you sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — 'Til there was you sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h45, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Buddy sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h50, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30 — Con Air sam. dim. mar. mer. 13h, 15h40, 19h05, 21h45, ven. lun. jeu. 19h40, 21h50

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Lucie Aubrac sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h15, 21h45, ven. lun. jeu. 19h15, 21h45 — Le livre de la jungle 2 sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — La Comtesse de Baton Rouge sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h40, 17h35, 19h40, 21h50, ven. lun. jeu. 19h40, 21h50

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — Lucie Aubrac sam. dim. mar. mer. 13h35, 16h, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h15, 21h45, ven. lun. jeu. 19h15, 21h45 — Le livre de la jungle 2 sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h20, 21h15, ven. lun. jeu. 19h05, 21h30 — La Comtesse de Baton Rouge sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h40, 17h35, 19h40, 21h50, ven. lun. jeu. 19h40, 21h50

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Panne fatale 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Ça va clencher 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le cinquième élément 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le livre de la jungle 2 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Buddy v.f. 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Menteur menteur 19h, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — L'amour, toujours

L'amour 21h30 — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Le monde perdu: Jurassic Park 18h45, 21h15, sam. dim. 14h30, 18h45, 21h15 — Air Bagnard 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — Lucie Aubrac sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h15, 19h05, 21h20, ven. lun. jeu. 19h05, 21h20 — La Comtesse de Baton Rouge sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — Ça va clencher sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Le cinquième élément sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — Ça va clencher sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h30, 19h15, 21h50, ven. lun. jeu. 19h15, 21h50 — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h20, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 19h20, 19h30, 21h35

CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) — Trial & Error sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30 — Addicted to Love sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h30, 21h50, ven. lun. jeu. 19h30, 21h50 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — 'Til there was you sam. dim. mar. mer. 13h15, 16h, 19h05, 21h40, ven. lun. jeu. 19h05, 21h40 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h50, ven. lun. jeu. 19h, 21h50 — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h45, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Buddy sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h50, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h30 — Con Air sam. dim. mar. mer. 13h, 15h40, 19h05, 21h45, ven. lun. jeu. 19h40, 21h50

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — Con Air 13h30, 16h10, 19h, 21h30, 21h50, 22h, 21h15, ven. sam. 23h40, 24h45 — Gone Fishin' 12h10, 14h20, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h35 — Addicted to Love 13h, 16h, 18h30, 21h, ven. sam. 23h30, jeu. 13h, 16h, 21h — Austin Powers: Man of Mystery 12h50, 15h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h40 — Night Falls on Manhattan 12h30, 14h30, 18h45, 21h10, ven. sam. 23h45, jeu. 12h30, 15h30, 18h45 — Batman & Robin jeu. 23h30

CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Con Air 13h30, 16h10, 19h, 21h30, 21h50, 22h10, sam. dim. 13h30, 13h45, 14h, 16h10, 16h30, 16h45, 19h, 19h15, 19h30, 21h40, 21h55, 22h10, sam. 24h15, lun. jeu. 19h, 19h15, 19h30, 21h40, 21h55, 22h10 — Addicted to Love 13h40, 16h15, 19h10, 21h20, sam. 23h20, lun. 19h10, 21h20, jeu. 19h10 — Batman & Robin jeu. 23h30 — Liar Liar 13h05, 16h20, 19h35, 21h35, sam. 23h55, lun. jeu. 19h35, 21h35 — Air Bagnards 13h, 16h30, 18h45, 19h40, 21h30, 22h05, sam. dim. 13h, 13h15, 16h, 16h30, 18h45, 19h40, 21h30, 22h05, sam. 24h, lun. jeu. 18h45, 19h, 21h30, 22h05 — 'Til there was you 13h20, 15h45, 19h20, 21h45, sam. 24h20, lun. jeu. 19h20, 21h45 — Breakdown 13h15, 16h05, 19h05, 21h10, sam. 24h, lun. jeu. 19h05, 21h10 — Gone Fishin' 13h25, 15h50, 18h50, 21h15, sam. 24h, lun. jeu. 18h50, 21h15 — Panne fatale 13h10, 15h55, 18h55, 21h25, sam. 23h50, lun. jeu. 18h55, 21h25

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — Air Bagnards 13h40, 16h20, 19h20, 21h55, lun. mer. jeu. 19h20, 21h55 — Breakdown 13h, 15h45, 19h10, 21h35, lun. mer. jeu. 19h10, 21h35 — Addicted to Love 13h35, 16h10, 19h50, 21h25, lun. mer. jeu. 19h10, 21h35 — 'Til there was you 12h50, 15h40, 19h15, 21h45, lun. mer. jeu. 19h10, 21h35 — The patient anglais 17h20 — L'âge des possibles sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 19h10, 21h25, ven. lun. jeu. 16h20, 19h10, 21h25 — Ponette sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h35, 17h35, 19h35, 21h35, ven. lun. jeu. 15h35, 17h35, 19h35, 21h35 — Kama Sutra sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h25, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 16h25, 19h10, 21h35 — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 16h15, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 16h15, 19h05, 21h30 — Le plus fou des deux sam. dim. mar. mer. 13h45 — L'amour, toujours l'amour sam. dim. mar. mer. 13h50, 17h10, 21h, ven. lun. jeu. 17h10, 21h — Ça va clencher sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 16h30, 19h, 21h40 — Ça va clencher sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 16h30, 19h, 21h40 — Les sœurs Hamlet sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

COMPLEXE DESJARDINS (288-3141) — Lucie Aubrac 13h45, 16h20, 19h, 21h30 — La Comtesse de Baton Rouge 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Berne 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35 — Anna Karenina 13h40, 16h, 19h05, 21h20, mer. jeu. 13h40, 16h, 21h30

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h40, sam. dim. 13h, 16h, 21h40 — Lucie Aubrac 19h15, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h15, 21h30

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — Speed 2: Cruise Control 19h, 21h40, sam. dim. 13h15, 16h20, 19h, 21h40 — Con Air 19h15, 21h50, sam. dim. 13h30, 16h10, 19h15, 21h50 — The Lost World: Jurassic Park 19h20, 22h, sam. dim. 13h, 16h, 19h20, 22h — The Lost World: Jurassic Park 18h30, 21h30, sam. dim. 12h30, 15h30, 18h30, 21h30

ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Speed 2: Cruise Control 14h, 16h30, 19h, 21h30 — The Fifth Element 14h05, 16h35, 19h05, 21h35 — Love! Valour! Compassion! 14h10, 16h25, 18h50, 21h15, mer. 14h10, 16h25, 21h30

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — 'Til there was you 13h40, 16h05, 19h20, 21h50, lun. mer. jeu. 19h20, 21h50 — Con Air 13h20, 13h45, 16h, 16h30, 18h50, 19h15, 21h30, 21h55, lun. mer. jeu. 18h50, 19h15, 21h30, 21h55 — Addicted to Love 13h20, 16h20, 19h10, 21h45, lun. mer. jeu. 19h10, 21h45 — Gone Fishin' 13h10, 15h50, 19h35, 21h35, lun. mer. jeu. 19h30, 21h35 — Air Bagnards 13h30, 14h, 16h10, 16h45, 19h, 19h30, 21h40, 22h, lun. mer. jeu. 19h, 19h30, 21h40, 22h — Breakdown 13h, 16h15, 19h05, 21h20, lun. mer. jeu. 19h05, 21h20

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Gone Fishin' 12h50, 15h30, 19h05, 21h20, lun. mer. jeu. 19h05, 21h20 — Addicted to Love 13h, 15h50, 19h10, 21h25, lun. mer. jeu. 19h10, 21h25 — Breakdown 13h20, 15h40, 19h35, 21h55, lun.

mer. jeu. 19h35, 21h55 — Con Air 13h30, 13h45, 14h, 16h10, 16h30, 16h40, 19h, 19h20, 19h40, 21h30, 21h45, 22h, lun. mer. jeu. 19h, 19h20, 19h40, 21h30, 21h45, 22h — 'Til there was you 13h10, 16h, 19h15, 21h50, lun. mer. jeu. 19h15, 21h50 — Liar Liar 13h40, 16h20, 19h30, 21h35, lun. mer. 19h30, 21h35, jeu. 19h30 — Batman & Robin jeu. 23h30

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — The Lost World: Jurassic Park 13h, 15h50, 18h40, 21h25 — The Lost World: Jurassic Park 13h15, 16h15, 19h, 21h40 — Intimate Relations 13h, 16h25, 19h15, 21h30 — Brassed Off 13h30, 16h30, 19h05, 21h15, mer. 13h30, 16h30, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Bernier sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h05, 21h, ven. lun. jeu. 19h05, 21h — Le monde perdu: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Le monde perdu: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Le monde perdu: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h50, 21h30, ven. lun. jeu. 18h50, 21h30 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 19h, 21h45 — Buddy v.f. sam. dim. mar. mer. 13h45, 19h10, ven. lun. jeu. 19h10 — Buddy sam. dim. mar. mer. 16h, 21h15, ven. lun. jeu. 21h15 — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h10, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10 — Trial & Error 21h40 — Le livre de la jungle 2 sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15, ven. lun. jeu. 19h15, 21h15

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Le plus fou des deux 19h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 19h10 — L'amour, toujours l'amour 21h0, sam. dim. 17h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Buddy 19h05, 21h, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h, 19h05, 21h30, sam. 23h — Le cinquième élément 19h10, 21h40, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Le livre de la jungle 2 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — Ça va clencher 19h, 21h25, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h25, ven. sam. 23h40

LEO'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Con Air 13h30, 16h10, 19h, 21h30, ven. sam. 24h — 'Til there was you 12h30, 15h10, 19h15, 21h45, ven. sam. 24h10, mer. 12h30, 15h10, 21h45, jeu. 12h30, 15h10, 19h15 — Batman & Robin jeu. 23h30 — Anna Karenina 8h, 13h40, 16h20, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Breakdown 12h20, 14h35, 17h15, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h15 — The Saint 13h, 15h50, 18h50, 21h20, ven. sam. 23h45

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — Le monde perdu: Jurassic Park 19h15, 21h50, sam. dim. 13h15, 16h15, 19h15, 21h50 — Ça va clencher 19h, 21h40, sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h40 — Batman & Robin v.f. jeu. 24h — Ça va clencher 19h25, 22h, sam. dim. 13h30, 16h30, 19h25, 22h — Buddy v.f. 19h30, sam. dim. 13h35, 15h30, 17h30, 19h30 — Le monde perdu: Jurassic Park 21h30 — Le cinquième élément 19h05, 21h25, sam. dim. 13h40, 16h20, 19h05, 21h25

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — Murder at 1600 12h50, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h20 —

Anaconda 12h20, 14h30, 16h40, 18h50, 21h30, ven. sam. 24h — Jerry Maguire 12h15, 14h55, 18h30, 21h10, ven. sam. 23h50 — Donnie Brasco 12h, 14h40, 18h20, 21h, ven. sam. 23h40 — Double Team 12h40, 15h, 17h, 19h, 21h20, ven. sam. 24h30 — Devil's Own 12h30, 14h40, 17h10, 19h20, 21h40, ven. sam. 24h10

PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — Un été à la Goulette 13h35, 15h45, 19h05, 21h15 — Palace v.f. 13h10, 15h25, 19h45, 21h55 — Kolya (sous-titre français) 13h25, 15h50, 19h10, 21h35 — Air Bagnards 13h20, 14h, 16h10, 16h45, 19h, 19h30, 21h40, 22h15 — Divan à New York (sous-titre français) 13h40, 16h05, 19h15, 21h25 — Trois vies et une seule mort 13h, 15h40, 19h20, 22h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h10, 19h20, 21h40, ven. sam. 23h15, 19h20, 21h40 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h30 — Austin Powers: Man of Mystery sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25, ven. lun. jeu. 19h25, 21h25 — Trial & Error sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25, ven. lun. jeu. 19h20, 21h25 — Con Air sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h40, 19h10, 21h30, ven. lun. jeu. 19h10, 21h30 — Speed 2: Cruise Control sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h50, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 13h25, 16h05, 19h05, 21h35, ven. lun. jeu. 19h05, 21h35

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — The Lost World: Jurassic Park sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — Trial & Error sam. dim. mar. mer. 16h30, 19h, ven. lun. jeu. 19h — The Fifth Element sam. dim. mar. mer. 14h, 21h10, ven. lun. jeu. 21h10 — Buddy sam. dim. mar. mer. 14h15, 16h45, 19h10, 21h5, ven. lun. jeu. 19h10, 21h5 — Addicted to Love 13h30, 16h, 19h25, 21h40 — Batman & Robin v.f. jeu. 23h30 — Menteur menteur 13h45, 15h55, 19h20, 21h25 — Le Saint 13h30, 16h10, 19h, 21h30

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — Ça va clencher 13h15, 16h, 19h, 21h30 — Buddy v.f. 13h30, 15h40, 19h10 — Panne fatale 21h15 — Le plus fou des deux 14h15, 19h20, 21h55 — Meurtre au 1600 16h30, 21h35 — Le cinquième élément 13h40, 16h20, 19h10, 21h45 — L'amour, toujours l'amour 14h, 16h50, 19h30, 21h40 — Le livre de la jungle 2 13h30, 15h40, 18h45, 21h — Air Bagnard 14h, 16h30, 19h25, 21h50 — Le monde perdu: Jurassic Park 13h35, 16h15, 19h15, 21h45

STE-THERÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Buddy v.f. 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Air Bagnard 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Ça va clencher 19h, 21h25, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h25, ven. sam. 23h40 — Le plus fou des deux 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Le cinquième élément 19h10, 21h40, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Le livre de la jungle 2 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Panne fatale 19h, sam. dim. 15h, 19h, ven. sam. 23h — L'amour, toujours l'amour 21h, sam. dim. 13h, 17h, 21h — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Le cinquième élément 19h10, 21h40, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Le livre de la jungle 2 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Panne fatale 19h, sam. dim. 15h, 19h, ven. sam. 23h — L'amour, toujours l'amour 21h, sam. dim. 13h, 17h, 21h — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

TRÉBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Le cinquième élément 19h10, 21h40, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Le livre de la jungle 2 19h05, 21h05, sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven. sam. 23h05 — Panne fatale 19h, sam. dim. 15h, 19h, ven. sam. 23h — L'amour, toujours l'amour 21h, sam. dim. 13h, 17h, 21h — Le monde perdu: Jurassic Park 19h, 21h30, sam. dim. 13h30, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

TRÉBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — Le cinquième élément 19h10, 21h40, sam. dim. 13h, 15h30, 19h10, 21h40, ven. sam. 23h55 — Le livre de la jungle 2 19h05, 2

LE DEVOIR

## CULTURE

MUSIQUE CLASSIQUE

Beethoven  
à la SMCQ jeunesse

Il y a quelque temps déjà, entre les branches, il était question que la Société de musique contemporaine du Québec prenne l'autobus jaune, le train jeunesse. C'est chose faite, grâce à l'ajout du budget de l'ex-quatuor à cordes Clavivent qui se dissout pour se fonder à la SMCQ. Stockhausen enseigné aux enfants?

Louise Leduc  
Le Devoir

En discutant avec des amis et des collègues, nous avons pu constater que la Société de musique contemporaine du Québec était encore méconnue de plusieurs.

Pour une meilleure compréhension des faits, commençons donc par les présentations. Depuis sa fondation en 1966, la SMCQ, aujourd'hui dirigée par Walter Boudreau, est vouée à la musique d'avant-garde, celle des Stockhausen, Ligeti, Serge Garant ou Otto Joachim. Il y a quelques mois, Michel Duchesneau était nommé directeur général de la SMCQ. Michel Duchesneau? Le fondateur de l'ensemble Clavivent. D'où la fusion.

Comme l'explique M. Duchesneau, Clavivent poursuivait une double mission: les concerts adultes et les concerts jeunesse. Or, le volet adulte s'essouffait, alors que le volet jeunesse, le seul à être subventionné, connaissait une importance grandissante.

Tout a commencé en novembre 1995, avec le conte musical de 40 minutes, *Le Piano muet*, sur une musique de Denis Gougeon et sur un texte de Gilles Vigneault, présenté par neuf musiciens et un narrateur. Vu le succès qu'a connu cette pièce, raconte la nouvelle responsable du dossier jeunesse à la SMCQ Martine Veilleux, Clavivent avait déjà décidé, en 1997-1998, de se concentrer totalement sur son volet jeunesse. «Nous n'avions pas assez de ressources pour continuer à travailler sur deux marchés», note Mme Veilleux.

Le passage à la SMCQ du fondateur Michel Duchesneau a accéléré les choses. «La fusion à la SMCQ sous-entend la dissolution de Clavivent, dont le budget est récupéré par la SMCQ pour lancer son volet jeunesse», continue Mme Veilleux.

Au cœur de la programmation se trouve le piano muet qui a donné le ton aux cinq autres concerts jeunesse. Chacun d'eux prendra aussi la forme d'un conte musical, avec mise en scène. L'un des concerts à l'horaire, *De quoi est faite la musique?*, retrace par exemple l'histoire du quatuor à cordes.

Pour illustrer le propos, le survol musical couvrira large: Haydn, Beethoven, Debussy, Bartok, Schafar, Hendrix, Jimmy Hendrix? Mais surtout... Beethoven, Debussy, à la SMCQ?

«Non, la mission de la SMCQ ne change pas. Seulement, pour notre volet jeunesse, nous croyons que les enfants doivent être initiés à la musique en commençant par le début, par une musique plus traditionnelle», conclut M. Duchesneau.

## Festival de Trois-Rivières

Le Festival international de l'art vocal de Trois-Rivières arrive à grands pas. Il se tiendra du 26 juin au 1er juillet. Le festival débutera le 26, à 21h, par un spectacle mettant en vedette des musiciens aux horizons très divers. Des artistes tels Natalie Choquette, Bruno Pelletier et Marie-Denise Pelletier, accompagnés par un chœur de 60 personnes et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières sous la direction musicale de David Palmer, rendront hommage au groupe-culte Queen, au parc Champlain.

## Récitals d'orgue

Du 9 juillet au 20 août — c'est un peu loin, mais comme il s'agit de la dernière chronique musicale de cette saison... — sera présentée une série de concerts d'orgue à l'Oratoire.

Chaque mercredi, pendant sept semaines d'affilée, on pourra entendre le grand orgue Beckerath de la basilique. Comme souvent par le passé, Les Concerts spirituels ont opté pour une thématique. Cette année, le titulaire du grand orgue Raymond Daveluy a porté son choix sur l'intégrale de l'œuvre d'orgue de Felix Mendelssohn, pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de son décès. Une œuvre de ce compositeur figurera donc au programme de chacun de ces mercredis, à 20 h.

Exposition sur l'orgue  
et ses facteurs

Entre le 20 juin et le 29 août, la Société du patrimoine religieux du diocèse de Saint-Hyacinthe présente une exposition portant sur l'orgue et ses facteurs, du mercredi au dimanche inclusivement, entre 13h et 18h à la chapelle du séminaire du 650, rue Girouard Est. Les visiteurs pourront découvrir les plus beaux instruments du diocèse de Saint-Hyacinthe et mesurer l'impact que les facteurs d'orgues et leurs entreprises ont eu sur la vie mackoutaine. Le coût d'entrée est de 3 \$ par personne et de 2 \$ pour les enfants de douze ans et moins.

## Concours de l'OSM

L'Orchestre symphonique de Montréal rappelle que les chanteurs et pianistes ont jusqu'au 15 octobre pour s'inscrire au sien. Tout citoyen canadien ou immigrant reçu peut y participer dans une des catégories suivantes: piano classe A (pour les candidats âgés de 18 à 25 ans), piano classe B (pour les candidats de 17 ans et moins) et chant (pour les candidats de 18 à 30 ans). Les auditions du concours OSM 1997 auront lieu à l'École de musique Vincent d'Indy située au 628, chemin de la Côte Sainte-Catherine à Outremont. Les lauréats se partageront 20 000 \$ en bourses et en prix et les lauréats se produiront en concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Jacques Lacombe, chef assistant à l'OSM à la Place des Arts, dans le cadre de la série Les Dimanches en musique, le 1<sup>er</sup> mars 1998. Les personnes intéressées peuvent obtenir un dépliant ou de plus amples informations auprès du service des programmes éducatifs de l'OSM.

Festival du cinéma et des nouveaux médias

Le prix du public au Français Philibert  
Le prix du meilleur film canadien échoit à *Burnt Eden* d'Eugène Garcia

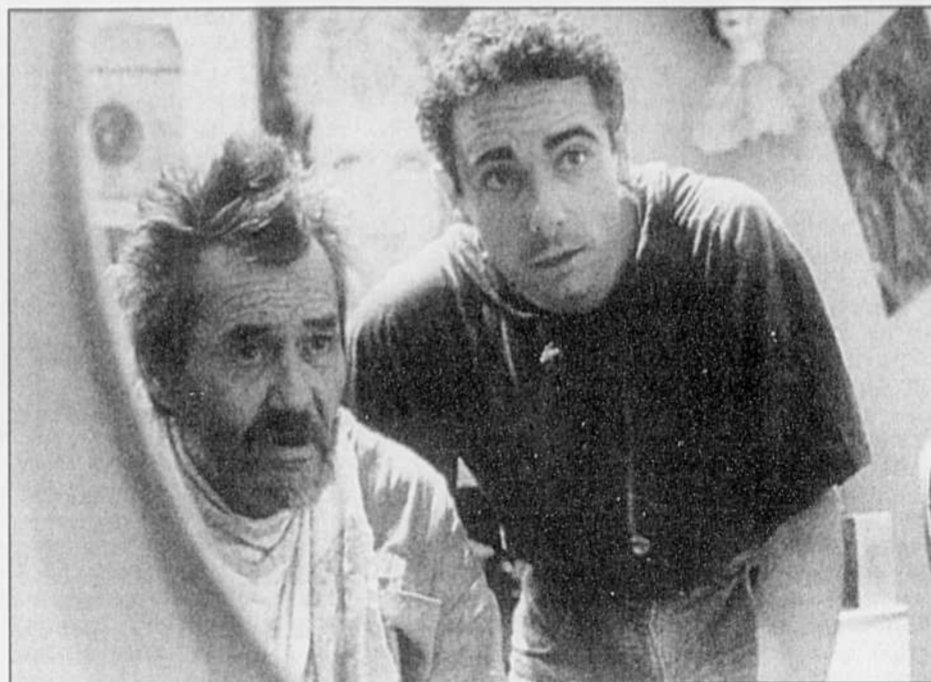
ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Hier, la projection de *Encore*, premier long métrage du Français Pascal Bonitzer (lauréat du prix Jean Vigo), clôturait la première édition du Festival international du cinéma et des nouveaux médias de Montréal. L'événement aura traversé ses dix jours de projections avec plus de 400 œuvres au programme malgré les assauts du beau temps venant détourner le public des salles obscures.

Cette clôture était assortie d'un palmarès, alors que plusieurs jurys différents, et parfois le public, attribuaient des lauriers dans les nombreuses sections du festival. La Louve d'or, prix du public au meilleur film de fiction (avec bourse de 3000 \$) est allé à *La Moindre des choses* du cinéaste français Nicolas Philibert, une des œuvres les plus courues du festival abordant l'univers quotidien d'une clinique psychiatrique à travers les répétitions d'une pièce de théâtre.

Par vote du public fut également décerné le prix Téléfilm Canada, meilleur film canadien (assorti d'une bourse de 10 000 \$). Il échoit à *Burnt Eden* d'Eugène Garcia, portrait d'un homme en crise de vie. Le prix de la critique, décerné par l'Association québécoise des critiques de cinéma au meilleur film de fiction en terme de découverte était attribué de son côté à *Fine Powder* de l'Argentin Esteban Sapir, regard sur la misère et la marginalité argentine, pour «son audace narrative et visuelle à la fois convaincante et déroutante».

C'est *Une saison au paradis* du Suisse Richard Dindo racontant le retour au pays du poète sud-africain Breytebreytenbach, qui reçut le prix de l'ONF pour la meilleure œuvre documentaire (avec bourse de 2000 \$) «pour la maîtrise et la



Une scène du film de Nicolas Philibert, *La Moindre des choses*.

sensibilité du traitement, la découverte d'un grand poète et la force des images et du texte» avec mention à *Poverty Outlaw* de Peter Kinov et Pamela Yates.

Côté animation, le grand prix Softimage de 2000 \$ fut attribué ex-aequo à *La Vieille Dame et les pigeons* du Franco-Québécois Sylvain Chomet, et à *La Dernière Femme de Barbe-Bleue* de l'Ukrainien Alexandre Boubnov.

fcm  
montréal  
97

Pour le volet court métrage, le grand prix de la compétition (2000 \$) fut octroyé au *Sujet* du Français Christian Rouaud, tandis que la palme d'acquisition par la Société Radio-Canada revient ex-aequo à *Impair, passe et manque* de la Française Charlotte Walior et à *Pieces of the Moon* du Britannique Kirkham Jackson. Tous deux seront projetés cette année sur les ondes de la télévision d'État.

Versant vidéo, le laurier Sony de 2000 \$ couronnant la meilleure œuvre vidéo en compétition revient à *The Almost Falling Woman* de la Canadienne Cathy Sisler. Quant au prix Téléfilm Canada assorti d'une bourse de 10 000 \$ (meilleur vidéo canadien de la compétition), il fut attribué par jury à *Désirs calcinés* de Herman Weeb.

Tous les films primés seront présentés à la queue leu leu lundi soir à 19h au Parallèle. Projection qui, étant donné le nombre de lauréats, pourrait durer une bonne partie de la nuit.

## Sur les chapeaux de roues

Rappelons que cette première édition d'un rendez-vous jumelant le Festival du nouveau cinéma et celui du court métrage de Boulad, fut orchestré sur les chapeaux de roues, avec à peine trois mois pour tout mettre en branles. Un laps de temps qui paraissait d'autant plus court que le volet nouvelles images se rajoutait, et que le nombre d'œuvres présentées doublait par rapport à l'événement Chamberlan. C'est l'année prochaine que ce nouveau rendez-vous atteindra sa véritable vitesse de croisière, alors qu'il aura eu le temps de vraiment se préparer en conséquence.

En tous cas, cette année, le grand concurrent du festival fut sans contredit le soleil. Le rendez-vous s'est ébranlé alors que les premiers beaux jours scintillaient sur Montréal et la fin de semaine inaugurale démarrait devant des auditoires clairsemés, mais ce week-end-ci, l'assistance s'est faite plus nombreuse, surtout aux événements bien ciblés comme *La Longue Nuit du court*. Cette première édition imposa aussi la popularité du Media Lounge, confluent des nouvelles images, dont le succès, surtout auprès d'une jeune clientèle, ne se démentit pas tout au long du festival.

## Le RockFest

## Le p'tit nouveau joue gros... et gagne

Pas loin de 200 000 badauds avides d'été ont foulé la Catherine

SYLVAIN CORMIER

Le RockFest, complément musical de l'invasion annuelle du cirque de la Formule Un en ville, a rempli presque complètement — 50 000 visiteurs, multiplié par quatre soirs — le site familial des grands festivals de l'été. On ne se demandera pas pourquoi. L'équation est simple: début d'été caniculaire, plus grandes vedettes en toute gratuité, plus auditoires bien ciblés, plus tapissage médiatique ont égalé succès massif.

C'est là l'irruption intempestive d'un nouveau joueur dans la cour de récréation des événements majeurs de l'été montréalais, nommément: Festival international de jazz, Juste pour Rire/Just For Laughs, FrancoFolies et Festival des films du monde. Sans complexe, le RockFest s'est installé sur la ligne de départ tout en ignorant superbement les lois non écrites que s'imposent depuis toujours le FIJM et consorts, à savoir: pas de trop grands noms hors des salles payantes pour ne pas nuire à l'industrie du spectacle, pas de rock trop brasse-camarade à l'extérieur pour raisons de sécurité, et surtout, pas de festival majeur AVANT la Saint-Jean. Qu'à cela ne tienne, le RockFest, fort de l'appui de la brasserie Molson, a débarqué rue Sainte-Catherine du 11 au 14 juin en déployant l'artillerie lourde, au nom de la libre entreprise.

C'était, de fait, une impressionnante entrée en matière. Mercredi, on l'a déjà dit en ces pages, l'Irlandaise Sinéad O'Connor, rage en moins, chevelure en sus, a caressé Montréal comme une brise sur un corps brûlant. Vendredi, l'affiche la plus fourre-tout de la semaine, qui réunissait les Brits de Dodgy, le héros de *Nouvelle* Kevin Parent et l'énergique Amanda Marshall, a prouvé que le premier festival de la saison ne peut rater son coup s'il fait beau. Lâchés en ville comme des bagnards évadés de Guyane, il n'en fallait pas beaucoup aux gens pour pavoiser. Était-on là pour Kevin? Bien sûr, même si le Gaspésien, plutôt paresseux, a conduit son spectacle sur le pilote automatique jusqu'aux rappels. Il a fallu la splendide *Seigneur*, chantée par tous, puis *Boomerang* et la *Femme de société* de Dubois (avec France D'Amour en dynamique renfort), pour que Parent justifie son cachet. D'Amanda Marshall, malgré



James Brown lors du spectacle de samedi, au RockFest.

son succès, on se contentera de dire que les cris à la Janis et la gestuelle à l'Alanis ne feront jamais de la protégée de

Sony autre chose qu'une chanteuse de rock à numéros, et que le sens de la mesure ne s'emprunte pas.

On jouait plus dur le lendemain. De fait, le RockFest risquait vendredi sa réputation. Pouvait-on attirer sans danger quelque 60 000 ados à la soirée Claude Lamothe-Grim-Skunk-Moist? Les forces de sécurité allaient-elles gérer sans provocation les inévitables séances de *slamming*, de *trashing* et de *crowd-surfing* qui agiteraient le centre vivant de la foule? Eh bien oui. Le *mosh pit* (là ou ça remue) était une mer en furie, surtout pendant les assauts ska de Grim-Skunk, mais les préposés à la sécurité, j'en témoigne, se sont montrés d'un discernement et d'une patience remarquables. Si le violoncelliste Lamothe, peu connu, a plus ébahi que séduit avec ses arpegges dingues, et si le groupe canadien Moist, attendu en sauveur du grunge, a suscité le plus de cris stridents, c'est la bande au groupe local GrimSkunk qui a véritablement élevé le débat. De la corrosive *Gouvernement songe* à la décapante *Perestroika*, c'était varié, joué serré et envoyé en pleine face.

Samedi, on avait habilement privilégié les artistes grand public: outre Alex Mess, complément de programme, le doublé Nanette Workman-James Brown s'annonçait bétonné. Nanette a pourtant déçu: ses récentes chansons, un peu trop *radio-friendly* pour démentager, passaient au-dessus de la foule. *Tes yeux noirs*, *Une à une*, *Fesse* n'ont pas fait de vagues. Dommage. Brown, quant à lui, a fait *tabula rasa*. Cent fois plus fort qu'à son passage de 1994 à l'aréna Maurice-Richard, le Godfather Of Soul a mené durant près de deux éreintantes heures son orchestre ultra-funky (les Generals Of Soul), ses choristes à large coffre (les Bittersweets), ses danseuses à gogo et son fidèle maître de cérémonie.

Le sexagénaire de la Georgie se ménageait certes un peu, faisant suer ses troupes, mais l'impact conjugué des *Cold Sweat*, *Get Up That Thing*, *I Got You (I Feel Good)*, et ainsi de suite jusqu'à l'hallali *Get Up (I Feel Like Being A) Sex Machine*, révélait la grande vérité de ce RockFest: quand on nous donne gratuitement des spectacles comme celui de l'Artiste-encore-et-toujours-connu-sous-le-nom-de-James Brown, on est aussi heureux que les fans de l'ex-Prince, pour 75 \$ à la PdA.

THÉÂTRE

## Une voie douteuse

## LE CONTE DE L'HOMME ET DE L'ÉTOILE

Texte de René-Daniel Dubois. Interprétation, mise en scène et décor: Denys Lefebvre et Diane Loizelle. Une production de Tenon Mortaise présentée au théâtre La Chapelle jusqu'au 22 juin.

HERVÉ GUAY

Rien ne rappelle autant combien la critique est circonspecte qu'un petit spectacle isolé qui s'ajoute à la toute fin de la saison, de surcroît, après un événement acaparant comme le Festival de théâtre des Amériques. Or, cela ne joue certainement pas en faveur du *Conte de l'homme et de l'étoile* que d'être présenté au moment où chacun meurt d'envie de voir arriver les vacances.

Il n'en demeure pas moins que cette fable de René-Daniel Dubois, dont Suzanne Lantagne s'était aussi inspirée en 1991 à l'Espace libre pour *Oh, Combien. Et pour toujours*, ne m'a pas semblé plus intéressante aujourd'hui qu'à l'époque. D'abord et avant tout, parce que le texte, tout en syncope et en onomatopées, se perd en effets mé-

lodiques lassants. Une impression que n'arrive pas à dissiper une finale assez juste et le décor lumineux à la Van Gogh réalisé pour cette version.

Pourtant, voici une fable (un homme amoureux d'une étoile), qui parle d'amour absolu, sinon cosmique, au potentiel poétique certain. Mais, si la conception d'ensemble de la pièce tient le coup, la langue utilisée pour mettre en valeur cet univers démesuré déçoit sur le plan dramatique. Déconstruction du langage et répétitions soulignent trop délibérément le caractère poétique du récit. Une manière que la compagnie Tenon Mortaise adopte aussi envers ce texte. En effet, Denys Lefebvre (*L'Étoile*) et Diane Loizelle (*L'Homme*) s'inscrivent dans la veine du mime corporel et versent eux aussi dans une esthétique qui rejette le réalisme.

À cet égard, leur démarche ne s'avère pas particulièrement novatrice. Leur jeu est une illustration naïve quoique stylisée du conte de René-Daniel Dubois. Et le langage corporel mis au point par les deux artistes apparaît moins fluide qu'assez volontariste. En fait, ils optent volontiers pour un surcroît d'expressivité physique se suffisant à lui-même, au lieu de tendre vers une résolu-

tion des problèmes dramatiques que pose la pièce sur laquelle ils ont jeté leur dévolu. Étrange quand même qu'ils ne se soient pas trituré l'esprit afin de tirer profit de la finale pleine de potentiel du *Conte de l'homme et de l'étoile*. Eh bien non, la finale survient et pas l'ombre d'une proposition, en rapport avec le travail corporel qu'ils mettent en avant, ne se profile.

Il en est de même de la deuxième pièce offerte en complément en programme, *Le K*, de Mlle Bürstner, inspiré du *Procès* de Kafka. Dans ce morceau, leur travail corporel a beau être nettement plus dynamique, encore là, Lefebvre et Loizelle s'en tiennent aux attitudes et aux postures attendues par des mimes dans une scène de séduction. Quant à la narration qui se retrouve sur la bande sonore, le niveau en est médiocre. Pourquoi choisir une telle œuvre si l'on désire opérer à ce niveau?

En fait, tout porte à croire que Tenon Mortaise est une jeune compagnie qui s'engage dans une voie douteuse. Cela ne tient pas à leur travail corporel en soi, mais à la manière dont ce travail reste détaché d'un vision dramatique cohérente. Comment dire? La meilleure façon de chasser la poésie, c'est sans doute de trop l'appeler.